

SHAC

Société d'histoire
d'Ahun-sic-Cartierville

Bulletin no 4 / novembre 2018

Au fil d'Ahun-sic, Bordeaux et Cartierville

Origines et mémoire





Notre photo de couverture pour ce numéro d'***Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville***: un cycliste traversant le Parc Maurice-Richard. Derrière lui (à gauche) un des bateaux utilisés pendant le chantier de rénovation du pont Viau au mois de novembre 2011.

Photographie de cette page : les grues du chantier des résidences Les Jardins Millen vues, au crépuscule, du Parc Ahuntsic. Août. 2011 Photos © Jacques Lebleu, SHAC

Ce bulletin est publié par la Société d'Histoire d'Ahuntsic–Cartierville
Sise au Centre communautaire Ahuntsic, 10 780, rue Laverdure, Montréal, QC, H3L 2L9

Coprésidents: Danielle Daigle et Yvon Gagnon / presidence.shac@gmail.com
Communications: Karolanne Laurendeau–Goupil / communications.shac@gmail.com
Coordination du bulletin et graphisme: Jacques Lebleu / bulletin.shac@gmail.com

Mot de la coprésidence



Par nos coprésidents: Danielle Daigle et Yvon Gagnon

La SHAC à la croisée des chemins

Pour la première fois de sa jeune histoire, la SHAC est en mesure de faire paraître une seconde publication d'Au fil d'ABC au cours de la même année. La décision d'offrir dorénavant deux numéros par année était dans nos projets depuis fort longtemps. Notre organisme étant en pleine croissance, nous devons prioriser certains dossiers afin d'assurer notre stabilité structurelle et financière. Les efforts continuels et la volonté de tous les membres du conseil d'administration de faire de la SHAC une organisation de premier plan dans l'arrondissement auront porté fruit. La parution de ce numéro est le reflet de cette reconnaissance. L'engouement du public pour la découverte de son histoire et de son patrimoine local ne fait plus aucun doute. En effet, nous avons dû procéder à une réimpression du numéro # 3 du mois de mai 2018 afin de satisfaire à la demande.

Cette quatrième parution d'Au fil d'ABC aborde comme la précédente la thématique des origines et de la mémoire. Vous aurez l'occasion de lire la seconde partie de l'article autour de la polémique sur la nationalité d'Ahuntsic, le « petit poisson frétilant ». De plus, de nouveaux collaborateurs se sont joints à l'équipe. Ils abordent des sujets originaux et inédits tels que le patrimoine environnemental, un volet de l'histoire du Domaine de Saint-Sulpice, un aperçu de l'histoire commerciale du Sault-au-Récollet avec les « frites Lesage », le processus foncier et les femmes, un aspect de l'église de la Visitation, sans compter une intéressante réflexion sur la réminiscence avec comme arrière-plan la célèbre maison de la famille Miron. Les photographies occupent encore une place importante de cette publication. Désormais, les pages centrales de notre bulletin seront dédiées entièrement à l'iconographie.

Depuis la parution du numéro précédent en mai dernier, le développement de la Société d'histoire a connu une progression rapide et significative. Au cours de l'été dernier, au mois de juillet, les discussions entre le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal et la SHAC ont conduit à la signature d'une entente pour la donation des archives historiques de Cité historia, le Musée d'histoire du Sault-au-Récollet.

Rappelons que cette institution a cessé ses activités au cours de 2016. Parallèlement à ces discussions, un autre dossier était également à l'étude entre nos deux organisations. Finalement, au cours du mois d'octobre, nous avons signé une seconde entente avec la Ville de Montréal. Cette fois, la convention de don concerne les objets muséaux de Cité historia. Ainsi, au terme de ces discussions, notre organisation est désormais propriétaire d'un fonds d'archives d'une richesse exceptionnelle et d'une collection muséale unique comprenant plus de 300 objets.

La confiance que la Ville de Montréal nous accorde pour la conservation, la diffusion et la mise en valeur de ce vaste ensemble confirme le professionnalisme de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville. Cependant, cette belle reconnaissance entraîne de nombreux et nouveaux défis, d'où le titre de notre texte. Au cours des prochains mois, nous devons établir de nouveaux partenariats avec les différents paliers gouvernementaux afin d'obtenir l'aide financière et matérielle nécessaire afin que la communauté puisse profiter de ces nouvelles acquisitions.

Nous serons réalistes, nous demanderons l'impossible!

Dans ce quatrième bulletin de la Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville

5 Karolanne Laurendeau-Goupil
Ahuntsic: Huron ou Français? Du XIXe siècle jusqu'à nos jours
*Une analyse des faits connus sur l'origine de l'homme connu sous le nom Ahuntsic.
Second de deux volets. Un texte sur les XVIe et XVIIe siècles est paru dans le bulletin # 4.*

8 Jacques Lebleu
Une belle surprise: un don anonyme inattendu
La SHAC reçoit le programme d'une exposition majeure d'art canadien de 1944.

9 Diane Archambault-Malouin
« Je me souviens » d'un domaine seigneurial à Ahuntsic
Une ballade dans le Domaine St-Sulpice comme devoir de mémoire.

14 Jacques Lebleu
À vos albums photo!
Une invitation à partager vos petits trésors photographiques.

15 Danielle Daigle
Un regard vers le passé
La conception du bonheur et de la richesse d'une adolescente

16 Andréa Shaulis
Place aux femmes... au début du 20e siècle au Sault-au-Récollet
Au début du 20e siècle, quelle place les femmes peuvent-elles occuper dans ce quartier?

18 Jacques Lebleu
Les quatre stations Ahuntsic
L'histoire d'une dénomination au fil des rails

21 Geneviève M. Sénécal
L'école Ste-Odile: au cœur du «nouveau Cartierville»
Une école au cœur de la vie de son quartier depuis 50 ans.

24 Patrick Goulet
Extrait des « Secrets d'histoire à l'église du Sault-au-Récollet »
*L'église de La Visitation du Sault-au-Récollet fut témoin de l'évolution de la société.
À l'ombre de ses pierres, on trouve moult trésors de faits vécus.*

26 Mélissa Greene
Le patrimoine: c'est naturel!
Saviez-vous que le nord de Montréal abrite la forêt la plus ancienne de l'île?

27 Jean Poitras
Le saviez-vous?
À propos d'un arôme qui prenait le tramway.

Réveil de la conscience par la solitude (1982). Détail de l'œuvre d'art public de **Jacques Huet** dans le hall d'entrée de l'ancien Centre administratif de Revenu Québec au 577 boulevard Henri-Bourassa Est. Une seconde partie de cet ensemble est visible de l'autre côté du mur mitoyen, dans l'édicule nord de la station de métro Henri-Bourassa.

Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.
Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.

Photographie:
© Jacques Lebleu / SHAC

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-9815954

Ahuntsic: Huron ou Français? Du XIXe siècle jusqu'à nos jours¹

Par Karolanne Laurendeau-Goupil
responsable des communications, SHAC

Dans le bulletin précédent, nous avons découvert qu'Ahuntsic était bel et bien Français. Nous l'avons constaté à l'aide des écrits du frère récollet Gabriel Sagard, un compagnon missionnaire du père récollet Viel et du jeune Ahuntsic, où l'on peut lire que la personne qui s'est noyée avec le père Viel était un Français. Nous avons ensuite constaté l'émergence de l'identité huronne du jeune homme dans les écrits du père récollet Chrestien Le Clercq en 1691 et l'erreur historique qui se maintient au cours du XVIIIe siècle. Cette erreur persiste pendant encore plus d'un siècle. Dans cette deuxième partie, nous étudierons des ouvrages et des représentations du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Pour débiter, nous avons retenu ce seul ouvrage de la fin du XIXe siècle : l'ouvrage du curé Beaubien, *Le Sault-au-Récollet : ses rapports avec les premiers temps de la colonie : mission-paroisse*, publié en 1898. Beaubien fut le curé de la paroisse de la Visitation de 1890 jusqu'à sa retraite². Dans le passage où il est question de la noyade de 1625, Beaubien cite ce passage de Sagard : « ils s'informèrent du Père Nicholas Viel par le moyen du truchement Huron, mais ayant appris qu'ils l'avaient noyé, avec notre petit disciple Ahuntsique,... »³. Il se permet donc de faire ensuite référence à Ahuntsic en le qualifiant de « néophyte »⁴. Cette citation de Sagard reprise par Beaubien se trouve dans *Histoire du Canada*. La citation clé nous convainquant qu'il est bel et bien Français se trouve dans l'autre ouvrage de Sagard, *Le Grand voyage du pays des Hurons*. Si le curé a omis de lire celui-ci et qu'il a lu d'autres ouvrages affirmant qu'il s'agit d'un Autochtone, il est donc tout à fait normal que cette erreur soit commise.

Avant de poursuivre avec d'autres ouvrages, attardons-nous quelques instants sur des représentations. Au début du livre de Beaubien, nous retrouvons une illustration de la noyade

de 1625⁵. On y constate un religieux, le père Viel, et un individu submergé par les eaux qui ressemble aux autres individus à bord du canot, des Hurons. Donc, cette image laisse clairement supposer que l'un des noyés est Huron. La description de l'illustration ne saurait nous laisser comprendre autre chose : « Le Père Nicolas Viel, précipité dans le dernier saut, avec son néophyte Ahuntsic ».

Cette noyade est aussi représentée en peinture. Ce tableau a été commandé par le curé Beaubien pour l'offrir à la Basilique Marie-Reine-du-Monde⁶. La scène est la même que celle

grande attention, mais il est clair que, par sa visibilité publique et sa « médiatisation », la statue est certainement très importante dans le renforcement de l'identité du jeune homme. Dans un autre cas de représentation, il y a une stèle (voir image) au parc Nicolas Viel en l'honneur de la première messe en 1615 qui fait aussi part de l'événement de 1625. On pouvait y lire « néophyte huron Ahuntsic ». Le texte gravé sur la stèle ne sera révisé qu'en 2009 (voir la photo en fin de texte).

Sans aucun doute, cette statue et cette stèle, dans leur contexte commémoratif,



Le Père Nicolas Viel, précipité dans le dernier saut, avec son néophyte Ahuntsic, 1898. Jean-Baptiste Lagacé. Source : BANQ numérique. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1958514>

représentée dans le livre.

Il va sans dire que Beaubien est très actif dans le maintien de l'image autochtone du personnage.

La représentation qui semble la plus importante et influente est la statue d'Ahuntsic. En 1903, deux statues sont inaugurées publiquement : celle de Viel et d'Ahuntsic. À la lecture de trois articles de journaux de l'époque, *La Patrie*, *La Presse* et *La semaine religieuse de Montréal*, qui écrivent à ce sujet, nous pouvons constater que les gens croient qu'Ahuntsic est un « néophyte », un « Huron »⁷. Ces articles mériteraient une plus

ont participé à renforcer cette fausse identité dans la mémoire collective. Revenons aux écrits et passons au XXe siècle alors que la vérité pointe son nez, mais qu'elle peine à s'affirmer. En 1906, Narcisse-Eutrope Dionne publie son œuvre, *Samuel de Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France*. Dans son récit, la noyade du père Viel y trouve sa place. Il écrit que le père Viel « prit avec lui un petit sauvage nommé Ahuntsic, qu'il avait instruit des mystères de la religion »⁸. Aucun étonnement, nous faisons encore face à une identité autochtone du personnage.

Ahuntsic: Huron ou Français? Du XIXe siècle jusqu'à nos jours



Texte du socle de la sculpture d'Ahuntsic par Charles Carli érigée en 1903. Ce monument est situé devant l'église de La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie. Novembre. 2017
Photo © Jacques Lebleu / SHAC

La surprise se trouve plutôt dans les annexes du livre. Dans les informations recueillies sur les temps de la colonie, un questionnement s'impose. Alors que Dionne intègre des éléments démographiques concernant la population, il nous met sur une piste. Pour l'année 1625, il mentionne que la population augmente de six missionnaires et d'une naissance en ajoutant qu'il y a deux mortalités. Il précise qu'il s'agit du père Viel et d'un Français⁹. Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette information pour l'instant considérant les dangers de l'époque, ce Français aurait pu mourir d'une maladie. C'est plutôt par un tableau des sépultures que Dionne a ajouté que notre curiosité s'éveille. Encore une fois, pour l'année 1625, nous constatons deux décès : Viel et un Français. Ce qui doit retenir notre attention, c'est que tous les deux sont morts noyés¹⁰. Se pourrait-il que cette mention de la mort d'un Français sans nom soit une autre trace du compagnon noyé aux côtés du récollet? Malheureusement, Dionne ne cite pas avec précision la source. Mais il semble évident que Dionne, par sa conviction qu'Ahuntsic est un « sauvage », n'a pas su porter attention

La SHAC, bulletin no 4, page 6

	Dépt.	Comm.	Genre de mort.
1811		St François.	Arresté et démenté.
1814		Leclerc, d'Artois.	Toyé.
		Pillet, Charles.	Arresté.
		La Motte.	"
		Orléans, Michel.	
		Vicent, Marguerite.	
1818		Robert, Anne.	
		Jouquet, Etienne.	
		Robert du Joug.	
		De Drouin, Pierre Paulier.	
1820		1 François.	Arresté.
1821		1 François.	Tué par la chute d'un arbre.
		Martin, Gustave.	
1825		Levesq, Louis.	
1826		1 François.	
1829		Vat, Pierre Nicolas.	Toyé.
		1 François.	"
1826		Levesq, Louis.	Arresté.
1827		Clément, Louis.	Chien.
		Magnan, Pierre.	Arresté.
		Guillaume.	"
		Saint.	"

Tableau des sépultures pour l'année 1625, Narcisse-Eutrope Dionne, Samuel de Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France, tome 2, Québec, 1906, p. 436

à cet autre Français victime d'une
noyade. La découverte de la vérité lui a
glissé des doigts.

Nous retrouvons cette tendance de la vérité échappée dans le livre de René Desrochers portant sur le Sault-au-Récollet à l'occasion du deux centième de la paroisse en 1936. L'épisode de la mort du père Viel se retrouve évidemment dans ce récit de l'histoire du Sault-au-Récollet. Lorsqu'il fait part du voyage de Viel vers Québec, il ajoute qu'il était accompagné « d'un jeune sauvage du nom d'Ahunhsic qu'il avait catéchisé et baptisé »¹¹. L'auteur fait donc partie de ceux qui maintiennent l'identité autochtone du jeune homme. Cependant, il avait littéralement la réponse sous la main. Nous avons déjà soulevé qu'une meilleure étude des écrits de Sagard aurait pu éviter cet égarement, mais ce qui suit dans le texte de Desrochers est étonnant. Pour discuter des thèses de l'accident ou du meurtre dans la mort de Viel, il cite les mêmes sources que nous avons étudiées. Dans cette démonstration, il cite le passage du frère Sagard qui nous a pourtant confirmé l'identité française d'Ahunhsic : « Nous courusmes risque de notre vie d'estre submergés dans des chutes et abismes d'eau, comme a esté du depuis le bon Père Nicolas et un jeune garçon François, notre disciple qui le suivoit de près dans un autre canot :

pour ce que ces périls sont tellement fréquents et journaliers »¹².

En l'espace d'une page, l'auteur nous présente un compagnon « sauvage » alors qu'il utilise un passage qui confirme la noyade de Viel avec « un jeune garçon François ». Pour rappeler notre présentation des écrits de Sagard, nous savons aussi que le nom Ahuntsic avait été donné à un jeune garçon qui les accompagnait et qui était Français¹³. Une bonne lecture de Sagard aurait déjoué une association automatique du nom Ahuntsic à un individu huron. Nous pouvons croire que l'erreur commise par Desrochers est certainement liée à cette identité huronne très ancrée dans le savoir local et que cette conviction l'aurait aveuglé face aux éléments qui se trouvaient sous ses yeux.

Ahuntsic le Français referra surface grâce au père Archange Godbout. Étant donné que la démarche de cet article se repose sur la même ligne directrice, nous ne présenterons pas en profondeur sa démarche. Retenons seulement qu'il présente des citations de Sagard pour exposer la vérité, qu'il reconnaît Le Clercq comme le responsable du changement d'identité et qu'une mauvaise lecture de Sagard en serait la cause¹⁴. Une vérité est peut-être dévoilée, mais il faut encore espérer qu'elle soit remarquée.

La démonstration du père Godbout ne sera pas ignorée par deux historiens locaux du Sault-au-Récollet : Louis de Kinder et René Tellier. Dans le livre de De Kinder, *Petite histoire du Sault-au-Récollet*, on peut y lire : « En 1625, le père récollet Nicolas Viel et son acolyte français, Ahuntsic, périssent dans les eaux de la rivière des Prairies, au niveau du dernier Sault... »¹⁵. Tellier reconnaît aussi l'identité française du personnage mythique et profite de l'occasion pour expliquer l'erreur historique corrigée par Godbout¹⁶. Bien que la leçon d'histoire ait été retenue par ces deux hommes, des traces d'Ahuntsic le Huron persistent dans d'autres types d'ouvrages. Par exemple, dans quelques recueils de toponymie ou de monuments publiés dont deux publiés en 1973 et 2008 maintiendront le discours de la noyade du père Viel et de son néophyte Ahuntsic¹⁷. D'autres publications auront l'heure juste et parleront d'un Français surnommé Ahuntsic¹⁸. Ce personnage est loin d'en avoir fini.

La vérité sur l'identité d'Ahuntsic aurait pu reprendre le dessus de façon définitive depuis longtemps, mais les choses se passèrent autrement. Nous ne pouvons pas changer cette partie de l'histoire qui nous a induits en erreur pendant plus de deux siècles. Il faut aussi éviter tout procès d'intention envers les auteurs qui ont contribué à la création et le maintien de l'identité huronne du jeune Français. De plus, ce phénomène des deux identités du jeune Ahuntsic ne devrait surtout pas être oublié. Il faut se souvenir que l'histoire n'est pas parfaite, qu'elle est toujours à écrire et que les erreurs qui ont été commises en sont la preuve. En gardant la statue d'Ahuntsic telle qu'elle est, nous pourrions expliquer le grand détour que son identité a dû traverser avant d'être rétablie tout en respectant ce témoignage matériel de la perception de son identité en 1903, une preuve faisant partie de cet itinéraire historique.

¹ Ceci est un bref récapitulatif de ce dont il a été question dans le premier article qui étudiait les sources du XVIIe et XVIIIe siècles. Voir la première partie de l'article au besoin. Karolanne Laurendeau-Goupil, « Ahuntsic : Huron ou Français? De Gabriel Sagard à Pehr Kalm », Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville, Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, bulletin numéro 3, mai 2018, p. 4-7.

² Patrimoine culturel du Québec, « Beaubien, Charles-Philippe », consulté en ligne, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=21638&type=pge#.W8SwpXtKjIU>.

³ Charles-Philippe Beaubien, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, mission paroisse, Beauchemin & Fils, Montréal, 1898, p.82.

⁴ Ibid., p. 83.

⁵ Ibid., p.V.

⁶ La revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte, « L'œuvre des tableaux historiques de la cathédrale de Montréal », dans René Tellier, *Le Sault et les journaux : 1880-1942*, publié par l'auteur, Montréal, 1996, p.66.

⁷ Ces deux articles ont été trouvés grâce au travail phénoménal de René Tellier à assembler différents articles de journaux portant sur le Sault-au-Récollet. La Patrie, « Deux statues historiques », 1903 dans René Tellier, op. cit., La Presse, « À la mémoire de deux illustres martyrs », 1903 dans René Tellier, op. cit., p.48-49. La Semaine religieuse de Montréal, « Hommage public au père Viel et au néophyte Ahuntsic », 1903 dans René Tellier, op. cit., p. 51- 57.

⁸ N.-E. Dionne, *Samuel de Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle France*, tome 2, Québec, 1906, p. 221.

⁹ Ibid., p. 430.

¹⁰ Ibid., p. 436.

¹¹ René Desrochers, *Le Sault-au-Récollet : Paroisse de la Visitation*, imprimé au « Devoir », Montréal, 1936, p.21.

¹² Idem.

¹³ Karolanne Laurendeau-Goupil, op. cit., p. 5.

¹⁴ Archange Godbout, « Le Néophyte Ahuntsic », *Bulletin de recherches historiques*, volume 48, numéro 5, 1942, p.129-137.

¹⁵ Louis De Kinder, *Petite histoire du Sault-au-Récollet*, Antoine Bécotte, Montréal, 1996 [1994], p.8.

¹⁶ René Tellier, *La Visitation du Sault-au-Récollet*, 2e édition revue et corrigé, R. Tellier, Montréal, 1999, p.15.

¹⁷ Archives municipales, *Les quartiers municipaux de Montréal depuis 1832*, Les Archives, Montréal, 1973, p.43. & Jean Provencher, *Chronologie du Québec, 1534-2007*, Boréal, Montréal, 2008, p.3.

¹⁸ Marie-Ève Bisson, Danielle Turcotte, Marc Richard, Commission de toponymie, « Ahuntsic » dans *Noms et lieux du Québec : dictionnaire illustré*, Publications du Québec, Québec, 2006, p. 8 (partie 2).



Parc Nicolas-Viel. Stèle de granite commémorative agrémentée d'une croix, œuvre du sculpteur J.-C Pichet, érigée en 1915 par la Société Saint-Jean-Baptiste et son voisin, un majestueux peuplier deltoïde. La face du monument tournée vers le parc commémore la première messe célébrée par le Père Denis Jamet avec le Père Joseph Le Caron le 24 juin 1615 en présence de Samuel de Champlain. Celle tournée vers la rivière rappelle la noyade de 1625. On pouvait y lire « néophyte huron Ahuntsic ». En 2009, une nouvelle plaque est venue modifier l'inscription.

Photo © Jacques Lebleu / SHAC, octobre 2018.

Une belle surprise: un don anonyme inattendu

Par Jacques Lebleu

Responsable du bulletin, SHAC

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville a reçu un document imprimé digne d'intérêt de la part d'un individu qui souhaite garder l'anonymat. Il s'agit d'un exemplaire du programme d'une exposition d'art canadien tenu au Collège André-Grasset à l'automne 1944.

L'exposition comptait 253 pièces et aucune des œuvres n'était en vente. Les pages 6 et 7 sont très significatives pour l'histoire artistique locale puisqu'elles présentent les peintres de la Montée Saint-Michel qui y participaient. Ceux-ci se regroupaient fréquemment à cette époque dans le Domaine de Saint-Sulpice pour peindre sur le motif.

Leurs tableaux prenaient place à côté d'un volet majeur de l'exposition consacré à une rétrospective de Marc-Aurèle Fortin avec 40 œuvres. Des réalisations de grands noms de la peinture canadienne étaient aussi présentées aux amateurs d'art à cette occasion : Horatio Walker, Ozias Leduc, Suzor-Côté, A.Y. Jackson, Clarence Gagnon, Adrien Hébert, Paul-Émile Borduas, Alfred Pellan, Léo Ayotte, Léon Bellefleur, Charles Daudelin.



« Je me souviens » d'un domaine seigneurial à Ahuntsic

Une ballade comme devoir de mémoire.

Par Diane Archambault-Malouin

M.A., présidente fondatrice de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice.

La mémoire disait-on, est une « faculté qui oublie ». Nos maîtres ajoutaient avec philosophie et sagesse : « nous devons la cultiver ». Une façon de la cultiver quant à moi est d'arpenter nos rues et nos parcs en lisant les plaques toponymiques. Les noms qu'on y lit ont toujours éveillé ma curiosité. J'ai eu la chance d'être mandatée par la Ville de Montréal pour tirer de l'oubli tous ces gens que notre toponymie montréalaise avait honorés. L'ouvrage « Les rues de Montréal, répertoire historique » est paru aux éditions du Méridien en 1995. Les textes de cet ouvrage sont maintenant accessibles virtuellement, intégrés au site de la Ville de Montréal. Depuis lors, j'ai plaisir à rappeler ces noms et à les faire parler lors de causeries ou de publications. Derrière ces toponymes, notre histoire se profile, se dévoile. L'histoire locale comme la grande Histoire.

Il est une de ces dénominations qui me réjouit particulièrement. Il s'agit de celle du parc situé au nord de l'avenue Émile-Journault entre les rues Saint-Hubert, Legendre et l'avenue Christophe-Colomb dans la partie sud de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Depuis le 6 juin 1990 ce parc est connu comme le « Parc du Boisé-de-Saint-Sulpice ».

Cette dénomination me réjouit à double titre. D'abord parce que j'ai eu le privilège de participer à cette dénomination ensuite, parce que j'ai été invitée à rédiger le texte du panneau d'information placé à son entrée.

Cette dénomination fait mémoire du Domaine que les Sulpiciens s'étaient réservé pour leur usage personnel à titre de seigneurs de Montréal. L'aménagement évoque l'aspect que présentait cet espace jusqu'au début des années 1960 alors que s'amorçait la première phase de son

développement résidentiel. Ainsi, avec un peu d'imagination on peut retrouver à partir de ce parc qui fait moins de 1/10e de km² le vaste Domaine de plus de 309 arpents que les Sulpiciens s'étaient réservé. Ce vaste Domaine occupe le quadrilatère bordé au nord par la voie de chemin de fer, au sud par le boulevard Crémazie, à l'est par l'avenue Papineau et à l'ouest par la rue Saint-Hubert.

Mais outre la référence aux Sulpiciens, le mot « Domaine » lui-même ne fait-il pas de sourciller les citoyens d'aujourd'hui?

Il faut d'abord se rappeler que Montréal a été fondée en 1642 dans un esprit missionnaire. Quelques représentants du Séminaire de Saint-Sulpice, un ordre religieux fondé en France en cette même année 1642, viennent œuvrer en ce sens dès 1657. Puis, en 1663 le Séminaire acquiert la Seigneurie de Montréal. Dans le cadre de leur mission d'évangélisation, les Sulpiciens construisent des forts pour accueillir la population autochtone. Après le premier fort sur la Montagne, dont il reste deux tours sur la rue Sherbrooke, ils construisent en 1690 un deuxième fort sur la rive de la Rivière-des-Prairies, le Fort Lorette.

À titre de seigneur des lieux, ils ont la responsabilité de développer l'île. Ils adoptent le système des « Côtes » et des « Rangs ». Selon ce système, des terres longues et étroites sont loties le long d'un cours d'eau, donnant accès à cette ressource essentielle tant pour l'alimentation que pour la circulation. Cet ensemble de lots est identifié comme le « Premier Rang »; au-delà, derrière ces lots, de nouveaux lots sont distribués, formant un 2e puis un 3e rang. Entre ces rangs, des voies dites « Chemin de montée » pour circuler de l'un à l'autre permettent à tous les habitants d'accéder au cours d'eau.

Au tournant du XVIIIe siècle, les Sulpiciens entreprennent de concéder des terres le long de la rivière des Prairies, à proximité du Fort Lorette. Ils

érigent la paroisse du Sault-au-Récollet. Alors que le long de la rivière s'installent les habitants du Premier rang, les Sulpiciens se réservent une section du 2e rang. L'établissement de cette réserve constitue en contrepartie, un de leurs privilèges de seigneur. Cette réserve sera le « Domaine Saint-Sulpice » connu aussi comme le « Domaine de Lorette » ou encore la « Ferme de Lorette ».

Ce territoire leur sert de réserve pour le bois de chauffage. C'est aussi là qu'ils construisent deux fermes. Ces deux fermes sont louées en métairies c'est-à-dire que les fermiers locataires paient l'occupation des lieux et des bâtiments, partie en argent, partie en produits cultivés. Ils doivent cependant cultiver la terre selon les directives des Sulpiciens, soit un tiers en prairie, un tiers en grains et un tiers en légumes ou pâturages. L'entretien des animaux et des lieux ainsi que les taxes demeurent à la charge du propriétaire. Les Messieurs de Saint-Sulpice, maîtres des lieux, se réservent l'usage du vaste salon de la Grande Ferme. Ils viennent s'y reposer lors de leurs déplacements entre leur séminaire au sud de l'île et leur visite au fort Lorette.



Croix de chemin à l'intersection de la rue St-Hubert et du Chemin de la Côte-St-Michel (aujourd'hui Crémazie Est). Premier quart du XXe siècle.

Source : BANQ, cote P318, S1, P3

« Je me souviens » d'un domaine seigneurial à Ahuntsic

Les recherches ont permis d'identifier quelques-uns des fermiers actifs au Domaine. Il s'agit au XIXe siècle de Paul Deschamps qui habite la grande ferme de 1886 à 1891 et de Maximin Leduc qui habite la petite ferme « sous la croix », à la même époque. Au XXe siècle, les deux fermes sont occupées presque exclusivement par la famille de Joseph Laurin et Laurette Chartrand. Ils habitent d'abord la petite ferme sise à l'angle de la rue Saint-Hubert et du boulevard Crémazie d'aujourd'hui, connue comme la « petite ferme sous la croix ». En 1929, ils s'établissent ensuite dans la « grande ferme ». Ils y demeureront jusqu'en 1951 alors qu'un certain J. Anatole Pinsonneault en prendra possession. Il est vraisemblable qu'il ne l'occupe que quelques mois, car les Sulpiciens se départissent du Domaine le 21 mai 1952. Vers cette date, la maison est incendiée et la ferme disparaîtra complètement quelques années plus tard, selon le témoignage de Roger Laurin. Ce dernier était né dans la petite ferme, démolie par son père en 1931 à la demande des Sulpiciens.

motif à la manière des Impressionnistes européens. Ils se font connaître sous le nom de Peintres de la Montée Saint-Michel et contribuent à la popularité de ces espaces bucoliques à proximité de la ville.



La « petite ferme » et la croix de chemin au début du XXe siècle. Reproduction d'un tableau, propriété de M. Yvon Laurin. Photo collection Roger Laurin.

L'un d'eux, Jean-Paul Pépin (1897-1983), qui connaît bien la famille Laurin leur offre un tableau représentant leur maison et la grande croix qui la jouxte. Le groupe immortalisera ce sujet en faisant l'illustration de l'affiche de leur exposition de 1941, à la Galerie Morency.

Ainsi, peut-on imaginer la vie dans le Domaine durant toute la première moitié du XXe siècle. Une grande terre à bois et des champs. Des forêts, des lacs au printemps. Deux fermes avec leurs bâtiments. Une haute croix de chemin plantée à la croisée des chemins menant l'un, à la Côte Saint-Laurent l'autre, à la Côte Saint-Michel invite les passants à s'arrêter pour quelques dévotions comme le veut la tradition.

Parmi ces pieuses personnes, certaines y habitent : les familles des agriculteurs dont les enfants jouent autour des bâtiments. D'autres sont de passage : des pêcheurs, des promeneurs venus qui, à bicyclette qui, grâce aux tramways qui donnent maintenant accès au nord de l'Île. Des peintres aussi fréquentent assidument les lieux pour peindre sur le

En plus de tous ces habitués du Domaine champêtre, une jeune population s'est ajoutée depuis 1931. Ce sont de jeunes garçons venus étudier au tout nouveau Collège André-Grasset, construit un peu à l'ouest de la Grande Ferme. C'est là qu'en 1927, à la faveur de changements dans le système d'éducation, les Sulpiciens ont créé le premier externat classique. Ils en ont confié la construction à l'architecte Eugène Payette. En juin 1931, le Collège André-Grasset a été inauguré en juin lors de la remise des prix de fin d'année, les élèves ayant étudié ailleurs entretemps. Les premiers cours s'y donneront dès septembre suivant.

Durant cette décennie, les Sulpiciens se prennent à rêver de développement résidentiel pour leur domaine. Toutefois, en 1939, face à une situation financière trop difficile, les Sulpiciens optent plutôt pour vendre une partie du Domaine à l'État; le reste est vendu une dizaine d'années plus tard à la Ville de Montréal. De ces transactions, les Sulpiciens se sont réservé une lisière le long du boulevard Crémazie où se trouve le Collège et une voie d'accès jusqu'à la rue Saint-Hubert. Le Domaine des Sulpiciens ne fait plus que le 1/6 du Domaine initial.

Dans tout le pays, la Crise économique de 1929 et la Deuxième Guerre mondiale ont conduit à une crise du logement qui n'a pas épargné Montréal. Les répercussions seront déterminantes pour le Domaine Saint-Sulpice qui se trouve dans la mire de nombreux spéculateurs. La lutte est vive entre eux. Après bien des voltes-

faces, la Ville de Montréal qui souhaite elle aussi amorcer le développement résidentiel du Domaine consent enfin en 1956 à consacrer le tiers du Domaine à des coopératives d'habitation plutôt qu'aux spéculateurs. Cette décision met un baume dans bien des cœurs des familles dans le besoin qui luttent en ce sens depuis de nombreuses années.

Cette décision prise sous la pression populaire et notamment celle de la Société Saint-Jean-Baptiste créera dans ce secteur d'Achamps un lieu exceptionnel où prendra racine un mode de vie empreint d'un esprit coopératif unique.

Cela tient à ce que pour obtenir les terrains, les futurs occupants doivent impérativement faire partie d'une des trois coopératives qui se sont réunies sous le nom de *Les Habitations Saint-Sulpice : la Familiale, la Coopérative de Montréal et la Coopérative des employés municipaux*. L'esprit coopératif teintera dès lors l'ensemble de la vie de cette petite communauté qui apprendra à vivre ensemble.



Madame Berthe Chaurès-Louard (1889-1968). Photo collection Anita Dallaire

Selon les témoignages entendus et les recherches, ce mode de développement coopératif reflète en tous points l'esprit d'entreprise et de partage tel que véhiculé par une personne, particulièrement engagée, passionnée et tenace. Cette personne c'est madame Berthe Chaurès-Louard. C'est elle qui, après avoir créé la première coopérative d'alimentation au Québec, a mis en place une coopérative d'habitation pour répondre aux besoins de ses membres. C'est elle qui se fait la porte-parole des trois coopératives. Elle qui ira négocier les transactions au nom de tous.

Le 21 septembre 1962, les premiers résidents s'établissent sur la rue de Louvain qui n'est pas encore pavée, juste à l'ouest de l'avenue Papineau : 5 duplex occupés par 10 familles de la Coopérative La Familiale : les deux familles Sabourin, les Dallaire, Turcotte, Lalande, Deland, Marceau, Hargreaves, Barbé, Cadieux.

Ils sont bientôt suivis par des dizaines d'autres. En 1965, au moment où Gérald Olivier prend possession de la dernière maison de la Coopérative La Familiale, ils sont quelque 600 personnes à habiter le Domaine. La Familiale publie un bulletin hebdomadaire qui est l'organe d'information du Domaine, ce bulletin crée des liens solides entre les nouveaux voisins. Mais il n'y a encore aucun transport en commun, même pas de rues complétées au moment de prendre possession des maisons, pas d'école, aucun lieu de culte, pas de magasin d'alimentation, aucune institution financière. Tout est à faire, à construire. Tout sera donc fait avec la collaboration de chacun.

Les coopérants du Domaine ont une maison, mais ils sont isolés. La géographie particulière du Domaine, son éloignement par rapport aux autres artères, commerciales ou d'affaires, impose un mode de vie autarcique qui nécessite une prise en charge exceptionnelle et des efforts concertés et des engagements individuels. Ici, tout est à faire. Tous doivent s'atteler à créer un milieu de vie qui réponde à leurs besoins.

Berthe Chaurès-Louard joue un rôle important dans cette tâche. Elle prête sa propre maison pour que s'y tiennent les réunions en vue de la construction de l'école primaire, elle aménage son sous-sol pour qu'il serve de chapelle; sa maison servira de presbytère quand un curé sera nommé. Elle incitera les gens à louer des locaux aux visiteurs d'Expo 67.

Bien après son décès, les membres de La Familiale, les femmes de la Guilde familiale en tête, continueront de s'inspirer de ses gestes. Ils réclameront qu'un hommage lui soit rendu. En 2008, une œuvre d'art sera créée par l'artiste Linda Covit, en sa mémoire et installée dans le parc qui porte son nom, en face de sa résidence.

50 ans plus tard, le Domaine a bien changé avec ses quelque 7000 résidents. Une école primaire, une église catholique, un centre communautaire, un centre commercial, deux centres de la Petite Enfance, une desserte Desjardins, un grand marché d'alimentation, un jardin communautaire, deux collèges, une maison pour les jeunes; tous les services sont maintenant à proximité, même le réseau de transport en commun et une piste cyclable qui fait le lien entre la piste du parcours Gouin et le centre-ville. Aux bungalows et duplex des années 1960, se sont ajoutés bien d'autres

« Je me souviens » d'un domaine seigneurial à Ahuntsic

duplex, des immeubles en hauteur ainsi que des maisons de ville. Parmi ses résidents actuels, cinq sont des enfants des 10 familles pionnières de la rue de Louvain.

Aujourd'hui, le Domaine Saint-Sulpice est reconnu pour son environnement paysager enviable, avec des arbres en abondance, des rues invitantes et des espaces verts, qui sont de bien beaux parcs.

Aucun ne surpasse en beauté le Parc du Boisé-de-Saint-Sulpice aménagé par la Ville de Montréal mais sauvé par l'engagement de résidents. En 2013, en reconnaissance de l'œuvre accompli, la Ville a donné le nom de l'Ahuntsicois Daniel Ducharme, initiateur de la création du comité des Amis du Boisé-de-Saint-Sulpice au sentier qui le traverse.

Poursuivant notre promenade de parc en parc, d'autres éléments de l'histoire du Domaine se rappellent à notre mémoire. Qu'il s'agisse du parc des *Peintres-de-la-Montée-Saint-Michel*, de celui de la *Petite-Ferme* comme celui de la *Grande-Ferme* ou encore du *Parc Berthe-Louard*, tous ces espaces tissent des liens avec l'histoire locale. Ces toponymes sont autant des phares éclairant notre mémoire, car ils parlent autant des origines que des acteurs du développement de ce secteur d'Ahuntsic. Et c'est là une caractéristique propre à ce lieu : sa toponymie reflète son histoire in situ.

Repères chronologiques

1690 :	Construction du Fort Lorette	1945 :	Octroi d'une servitude à Hydro-Québec (le long de l'avenue Papineau au nord de l'actuelle rue de Louvain Est)
1702 :	Début de l'attribution de concessions au Sault-au-Récollet		Début du service de passager de Montréal-Nord & Ahuntsic à la Gare Centrale sur la nouvelle voie ferrée du Canadien National au nord de l'actuelle rue de Louvain Est
1736 :	Érection canonique de la paroisse de La Visitation du Sault-au-Récollet	1952 :	Incendie partiel de la Grande Ferme qui disparaîtra progressivement
1840 :	Présence confirmée d'une croix de chemin à l'entrée du Domaine		Vente du Domaine Saint-Sulpice à la Ville de Montréal
1846 :	Érection civile de la Paroisse du Sault-au-Récollet	1957 :	Construction de l'Institut des Arts graphiques (aujourd'hui partie Cégep Ahuntsic)
1855 :	Création de la Municipalité du Sault-au-Récollet	1958 :	Construction de l'Institut Dominique-Savio
1892 :	Installation des rails de tramway de la Montreal Park & Island Railway sur lesquels passeront plus tard les lignes 23 et 24 de la Compagnie de Tramways de Montréal sur l'emprise de l'avenue Millen.	1959 :	Construction de l'autoroute métropolitaine (axe boulevard Crémazie et rue Jarry)
1910 :	Incorporation du Village du Sault-au-Récollet	1960 :	Construction de l'Institut de Technologie Laval (auj. partie du Cégep Ahuntsic)
1914 :	Incorporation de la Ville du Sault-au-Récollet	1962 :	Vente par la Ville de Montréal d'une partie du Domaine aux Habitations Saint-Sulpice
1916 :	Annexion du Sault-au-Récollet à la Ville de Montréal (quartier Ahuntsic)		Construction des 5 premiers duplex de la coopérative d'habitations La Familiale sur la rue de Louvain Est
1931 :	Ouverture de l'Externat classique André-Grasset (1000 Est boulevard Crémazie)		
	Démolition de la Petite Ferme		
1939 :	Vente d'une partie du Domaine à la Province de Québec		
1941 :	Exposition des Peintres de la Montée Saint-Michel à la Galerie Morency		



Ernest Aubin (1892-1963), fondateur du groupe « Les peintres de la Montée Saint-Michel ». À l'arrière-plan, la « petite ferme ». Collection particulière.

Source: « Les peintres de la Montée Saint-Michel », ouvrage commémoratif (1911-2011), page 48. Olivier Maurault, Richard Foisy. Montréal, 2011, Fides éditeur.

Le Domaine Saint-Sulpice en

1962

Photographies aériennes
Archives de Montréal



L'histoire du Domaine Saint-Sulpice a fait l'objet de publications parues entre 2002 et 2013 sous le titre « Une belle histoire qui se poursuit » avec le soutien financier de la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice (intégrée à Caisse Desjardins Centre-Nord de Montréal) dans le cadre du programme d'Aide au Développement du Milieu.

Les 8 cahiers ont été réunis dans une pochette illustrée d'un tableau de Jean-Paul Pépin (1897-1983), intitulé « Ferme Laurin, Montée Saint-Michel » reproduit avec l'aimable autorisation de madame Estelle Piquette-Gareau (1924-2016), historienne de l'art.

Ce projet de publication a été conçu et réalisé par l'historienne Diane Archambault-Malouin, M.A. avec la collaboration des historiens Josée Desbiens, M.A. et Claude Pronovost, PH.D. (Cahiers 3, 4 et 6), à l'initiative de monsieur Michel Hénault, directeur général de la Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice.

Les références au contenu de cet article sont disponibles dans ces cahiers :

- Cahier 1 (mai 2002) : D'Alexandre DeBretonvilliers à Berthe Chaurès-Louard
- Cahier 2 (octobre 2002) : Les jardins du Domaine
- Cahier 3 (décembre 2003) : Trois coopératives...tout un début!
- Cahier 4 (octobre 2004) : La Caisse du Domaine
- Cahier 5 (octobre 2005) : Les loisirs du Domaine
- Cahier 6 (novembre 2007) : Une école et une église : on y croit!
- Cahier 7 (mai 2012) : ...dans les collèges
- Cahier 8 (octobre 2013) : Une belle histoire qui se poursuit... depuis 50 ans.

À compter de novembre 2018, des versions PDF de ces cahiers seront disponibles sur le site internet de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville grâce à la collaboration de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice, détentrice des droits de diffusion à la suite d'une entente avec la Caisse Desjardins Centre-Nord de Montréal.

À vos albums photos! Une invitation à partager vos petits trésors photographiques

Par Jacques Lebleu

Nous avons le plaisir de partager avec vous sur ces pages trois photos qui ont été offertes par des citoyennes au cours des derniers mois à la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC). Elles font maintenant partie de sa collection. Le quatrième cliché avait pour sa part été donné à Cité Historia, dont les fonds sont maintenant intégrés à la Collection de la SHAC.

Serait-il possible que vous ayez vous-mêmes parmi vos photos des représentations d'immeubles disparus, que vous ayez saisi un moment notable ou simplement une tranche de vie qui témoigne d'un mode de vie aujourd'hui disparu? La SHAC invite tous les lecteurs de ce bulletin à examiner soigneusement leurs albums photographiques. Il se peut qu'ils recèlent de petites perles!

Nous vous invitons à nous apporter les photos en version papier que vous croyez dignes d'intérêt aux lieux suivants : le pavillon d'accueil du Parcours Guoin tout au long de l'année et à la Maison du Pressoir pendant sa saison d'activité. Si vous souhaitez conserver vos photos, nous pourrions les numériser et vous les retourner par voie postale. Nous vous prions d'inclure une description, une date aussi précise que possible et, si vous le connaissez, le nom de la personne qui a pris chaque photo ainsi que vos coordonnées : nom, adresse, téléphone, courriel.

Si vous disposez d'un numériseur photo (scanner), vous pouvez nous les faire parvenir à :

communications.shac@gmail.com

Les documents devront être libres de droits et pouvoir être utilisés par la SHAC dans le cadre de ses activités normales : publications imprimées ou sur internet, affichage pour nos activités, panneaux descriptifs, fiches historiques, etc.

Nous vous remercions à l'avance pour les trouvailles que vous partagerez avec nous!



M. Roger Fyfe, laitier, 1942. Son secteur de distribution pour la Coopérative Lait et Crème allait du Pont-Viau au Pont-Lachapelle. Il a habité au 10640 rue Berri dès l'âge de 6 ans, en 1929, jusqu'à son mariage, en 1946. Don de Mme Denyse Laferrière reçu au pavillon d'accueil du Parcours Guoin.



Maison Joseph Alexandre Aird, 824 avenue Parc Stanley. Vers 1940. Aujourd'hui Centre Zen de Montréal. Don de Mme Nicole Aubin reçu à la Maison du Pressoir.

Photos du haut de la page et celle du bas à gauche, Collection SHAC
Photo du bas à droite, Fonds Cité Historia de la Collection SHAC

La conception du bonheur et de la richesse d'une adolescente

Par Danielle Daigle, coprésidente de la SHAC

Dans une autre vie, nous passions beaucoup de temps dans les parcs lorsque nous étions adolescents. Par un beau vendredi soir d'automne frisquet, nous cherchions un endroit pour nous réchauffer pour la soirée. Dans notre groupe, il y avait une fille que je connaissais à peine et voilà qu'elle nous invitait chez elle. Je savais qu'elle habitait une des fameuses maisons de la célèbre famille Miron qui se trouvent presque face à face sur la rue Somerville. Il y avait longtemps que j'entendais parler de ces maisons modernes, construites dans les années 1960. La légende voulait même qu'il y ait un tunnel qui reliait les deux maisons. Je me suis dit : « Quelle chance de voir l'intérieur de cette maison ! » Je me souviens de ce qui m'a le plus impressionnée en entrant dans la demeure : ce sont les fenêtres qui donnaient une vue imprenable sur la rivière. Il y avait aussi une piscine intérieure qui se trouvait à droite du hall d'entrée avec une mosaïque multicolore créée par Alfred Pellon. J'appris beaucoup plus tard qu'il était un peintre et un muraliste bien connu. Par la suite, nous avons exploré le sous-sol où il y avait les chambres des enfants, un salon avec un bar, une allée de quilles et un salon de coiffure. Cette visite m'a laissé le souvenir d'une maison immense. À cette époque pour moi, c'était ça être riche et les gens qui y vivaient devaient certainement être heureux.

Aujourd'hui, j'habite toujours le même quartier dans la même maison familiale où j'ai grandi. Ma maison n'est pas la plus jolie, mais combien de beaux souvenirs elle me rappelle ! C'est la troisième génération qui y habite. Il m'arrive fréquemment de passer devant la maison des Miron et je la trouve encore aussi belle. Malheureusement, sa sœur jumelle est laissée à l'abandon depuis longtemps. Elle se trouve dans un état lamentable, quel dommage ! Je suis toujours convaincue que d'habiter une maison sur le bord d'un cours d'eau est un privilège dans une vie. Selon moi, pouvoir cuisiner tout en ayant une vue sur la rivière des Prairies relève du pur bonheur. Tout comme s'asseoir dans un fauteuil confortable avec un bon livre devant les grandes fenêtres de cette salle de séjour en regardant le changement des saisons ; ou bien encore, profiter de la piscine intérieure malgré les rigueurs du climat, ce qui doit être fort agréable.

Je réalise qu'au fil des années, ma perception de la richesse a changé. Ce n'est pas la grandeur de la maison qui fait le bonheur, mais bien les gens qui y habitent. Lorsque j'ai envie de regarder la rivière, je vais m'installer dans le magnifique bâtiment du Parcours Gouin pour y boire un café. C'est une occasion unique de rencontrer des gens et de revenir chez moi satisfaite et comblée.



Première pelletée de terre, construction de l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, 1948. Don de Mme Nicole Aubin reçu à la Maison du Pressoir.



Premier édifice de la Caisse Populaire du Sault-au-Récollet. Avant 1969. Don de Mme Cécile Gervais.

Place aux femmes... au début du 20e siècle au Sault-au-Récollet ¹

Par Andréa Shaulis

Candidate à la Maîtrise en histoire, UQAM

Au début du 20e siècle, quelle place les femmes peuvent-elles occuper dans une ville? Peuvent-elles être propriétaires ou encore gérer un commerce? Une incursion dans l'univers de cette époque nous apprend que si ce n'est pas la norme, ce n'est également pas l'exception. Le cas du Sault-au-Récollet, ancien village au nord de l'île de Montréal, nous apprend que les femmes y sont néanmoins présentes et ont laissé leur marque sur le paysage du secteur sans même que nous en ayons conscience. Le contexte y est particulier, certes. Nous en prenons d'ailleurs la pleine mesure lorsque nous franchissons les façades de brique et de pierre des bâtiments que nous côtoyons pour plonger dans l'histoire de ceux-ci. Pour ce faire, nous nous sommes penchés sur les rôles d'évaluation municipale et sur les actes translatifs de la propriété² afin de connaître les individus qui occupent le Sault-au-Récollet au début du siècle.

Le Sault-au-Récollet entre 1900 et 1940

Le village du Sault-au-Récollet connaît de nombreux changements entre 1900 et 1940, ce qui accélère son développement urbain. Les moulins s'industrialisent et le secteur est ensuite occupé par des compagnies liées au secteur de l'automobile et de l'énergie. Les rues sont électrifiées, pavées et le système d'égout est massivement implanté. En l'espace de quelques années au début du siècle, le Sault-au-Récollet est successivement incorporé en village puis en ville, pour ensuite être annexé à la Ville de Montréal en 1916. Il fait dorénavant partie de l'arrondissement d'Achilles-Cartier. L'arrivée du tramway fait également du secteur un lieu de villégiature pour les Montréalais. Cette fonction sera néanmoins de courte durée puisque dès les années 1940, le Sault-au-Récollet ne sera plus utilisé pour cette fin. Cela aura cependant contribué à changer le visage du secteur ainsi qu'à son développement urbain. Dans un même ordre d'idées, le nombre de propriétés va plus que doubler au cours des 40 premières années du 20e siècle. En conséquence, le tissu urbain se densifie grandement et la valeur des propriétés augmente. Alors que le secteur est encore plutôt agricole vers 1900, les fermes sont de moins en moins nombreuses et vont laisser place à d'autres types de bâtiments quelques décennies plus tard. Bref, le Sault-au-Récollet de 1940 ne ressemble plus à celui de 1900.

Si l'apparence du Sault-au-Récollet change énormément au cours de ces 40 années, il n'en va pas de même de sa population. En effet, au cours des quatre décennies la démographie du secteur ne fluctue pas de façon notable. La forte majorité des habitants demeure d'origine canadienne-française et catholique. En ce qui concerne la composition des foyers, celle-ci est majoritairement constituée de familles avec enfants. Dans cette continuité, le changement s'exprime plutôt dans la classe sociale des propriétaires. En 1900, une proportion importante d'entre eux vit d'une rente, alors qu'en

1940, la majorité est constituée de cols blancs ou d'ouvriers. Bien qu'il y ait une petite bourgeoisie dans le secteur, en 1921, le salaire annuel moyen au Sault-au-Récollet est de 1210\$. Ce salaire est assez faible lorsque comparé au salaire annuel moyen au Québec qui est de 3000\$³. Malgré cela, le taux d'occupation des logements par des locataires est de 68% au Sault-au-Récollet contre 89% à Montréal. C'est donc dire que l'accès à la propriété est davantage possible au Sault-au-Récollet.

Réalités pour les femmes au début du 20e siècle

Au début du 20e siècle, les femmes ne sont pas les égales des hommes devant la loi. Cette réalité est encore plus présente pour les femmes mariées qui ne sont pas considérées comme des personnes majeures et qui sont assujetties à leur mari. Les femmes célibataires et les veuves jouissent effectivement d'une plus grande marge de manœuvre que celles-ci. Lorsqu'est adopté le Code civil en 1866, les femmes mariées se voient enlever un certain nombre de protections dont elles jouissaient auparavant. Ainsi, advenant un veuvage, elles n'ont aucun droit sur les biens de leur mari à moins qu'un testament n'ait été préalablement rédigé. Celles qui se retrouvent dans cette situation doivent vraisemblablement compter sur leur entourage pour survivre. Le veuvage peut donc placer les femmes dans une position particulièrement vulnérable et, ce, pendant une cinquantaine d'années. En 1915, la loi est modifiée pour faire un héritier automatique du conjoint survivant. Cela veut donc dire, en l'occurrence, qu'une femme mariée peut espérer obtenir un minimum de sécurité dans le cas où son mari décéderait. Un autre changement crucial pour les femmes mariées survient également dans la première moitié du 20e siècle. À partir de 1931, elles peuvent disposer elles-mêmes de leur salaire (auparavant l'entièreté de celui-ci pouvait être remise directement à leur mari). Cette évolution de la situation juridique des femmes pave la voie qui mènera à une plus grande indépendance pour elles. Bien sûr, les femmes, et encore moins les femmes mariées, n'investiront pas encore massivement le marché du travail.

Cette grande parenthèse met en perspective le contexte bien particulier dans lequel nous retrouvons des femmes au Sault-au-Récollet. La succession des transformations que connaît le secteur jumelé à l'élargissement des droits que connaissent les femmes convergent vers des opportunités dont elles sauront tirer parti. Malgré ce que l'on pourrait croire, ces femmes vont laisser leur marque au Sault-au-Récollet, marque qui y est d'ailleurs encore perceptible dans ce qui est aujourd'hui appelé l'Ancien Village du Sault-au-Récollet.

Qui sont ces femmes au Sault-au-Récollet?

Les femmes propriétaires du Sault-au-Récollet sont bien présentes entre 1900 et 1940. En effet, elles ne constituent

pas moins du quart des propriétaires⁴ ! Dans un contexte où le système de loi n'est pas encore à leur avantage et contre toute attente, l'état civil des femmes ne représente pas un obstacle significatif à la possibilité pour elles d'accéder à la propriété. En effet, une proportion presque identique, soit un tiers de ces propriétaires, est célibataire, veuve ou mariée. Il est intéressant de noter néanmoins que la proportion de veuves propriétaires augmente de façon importante après 1915.

Les femmes accèdent à la propriété de différentes manières. Ainsi, la moitié d'entre elles héritent de la propriété d'un parent ou d'un mari. C'est un mode de transmission important pour elles. De surcroît, près de 38% d'entre elles en font plutôt l'acquisition. Un nombre non négligeable pose donc le geste actif d'acheter leur propre propriété. Par ailleurs, les deux tiers des femmes propriétaires ne gardent pas leur propriété et vont la vendre soit pour le gain qu'elles en obtiennent ou pour en acheter une autre. Or, entre 1900 et 1940, 90% de ces femmes⁵ se départissent de leur propriété dans les cinq années suivant l'acquisition, et ce, peu importe la manière dont elles l'ont obtenue. C'est donc dire que la propriété transige par les femmes et que leur objectif, par exemple un gain en capital, est atteint à court terme. Dans certains cas, comme celui d'Exilia Michel dit Taillon, c'est leur famille qui en bénéficie. Exilia hérite d'un lot important⁶ près des moulins au début du siècle, lot qu'elle lègue ensuite à son mari et leurs enfants à son décès en 1911. Son mari va procéder à la subdivision du lot et vendre les nouveaux lots au cours des années 1920. Cela octroie non seulement un gain capital important à la famille d'Exilia, mais cela contribue grandement au développement du Sault-au-Récollet. En effet, de nouveaux bâtiments sont construits dans les années suivantes, dont celui d'un garage-restaurant.

Parfois, une propriété est transmise dans un esprit de solidarité féminine. C'est notamment le cas de Caroline Larrin, qui a reçu l'aide financière de sa nièce pour acquérir une propriété en 1902. Dans son testament rédigé deux ans plus tard, elle lègue cette même propriété à sa nièce et fait la mention suivante : « Au moyen de ce legs, ladite Demoiselle Azélie Dagenais sera remboursée de la somme de trois cent piastres qu'elle m'a prêtée pour m'aider à faire l'acquisition de l'immeuble que j'ai acheté au Sault-au-Récollet, et de ce que je pourrais lui devoir pour les soins qu'elle m'aura donnés pendant ma vie ». Ainsi, après avoir bénéficié du soutien de sa nièce pendant un certain nombre d'années, Caroline Larrin le lui rend en lui offrant cette propriété.

Certaines femmes ont également contribué au développement du Sault-au-Récollet. Tel est le cas de Mathilde Senécal qui achète en 1920 au Séminaire de Saint-Sulpice un lot vacant sur le boulevard Gouin à proximité de l'église. Le contrat de vente stipulait des clauses concernant la construction d'un éventuel bâtiment sur le lot, notamment celle que toute construction devait être faite à au moins dix pieds du trottoir. L'année suivante, un immeuble de trois étages est érigé sur le terrain. Mathilde Senécal en occupe un et loue les deux autres pour la

somme de 400\$ par an chacun, ce qui lui assure un revenu appréciable. Ce bâtiment fait encore partie du paysage du secteur aujourd'hui et occupe le même emplacement.

Bien que cela soit moins commun et plus difficile à percevoir, les femmes ne sont pas que propriétaires au Sault-au-Récollet, certaines sont aussi locataires. Parmi celles-ci, quelques-unes louent un logement commercial et tiennent un commerce en leur nom. Si cette tendance est perceptible déjà dans les années 1920, elle s'accroît au cours de la décennie suivante. Ces femmes sont peu nombreuses, mais elles font partie de la réalité du Sault-au-Récollet. Ainsi en 1920, une certaine Mademoiselle Gervais opère une tabagie sur le boulevard Gouin. Les sœurs Marie et Rose de Lima Pépin tiennent quant à elles une épicerie un peu plus loin sur la même artère⁷. Puisqu'il y a environ trois épiceries sur le boulevard Gouin Est entre 1900 et 1940, ce n'est pas négligeable que l'une d'elles soit gérée par deux femmes. Une autre enseigne bien connue, encore aujourd'hui, est celle de la boulangerie d'Adolphe Gervais qui avait pignon sur rue au 2210 boulevard Gouin Est. Après son décès, sa veuve reprend le commerce et le gère au cours des années 1930 et 1940⁸. Un autre type de commerce est très présent dans le secteur à l'époque : les restaurants. Le Sault-au-Récollet étant un lieu prisé de villégiature au tournant du 20^e siècle entraîne en conséquence une forte demande en restauration. En effet, en 1935, on dénombre pas moins de sept restaurants sur le boulevard Gouin. Plusieurs d'entre eux sont administrés par des femmes au cours de cette décennie et de la suivante. Prenons l'exemple d'une autre enseigne bien connue au Sault-au-Récollet : le restaurant pool room, situé au 2072 boulevard Gouin Est. Cette institution du boulevard est gérée par Thérèse Bélanger en 1935. La même année, deux autres restaurants sont gérés par des femmes : mademoiselle Reine Paquette et la veuve de Léandre Ste-Marie⁹. Ces exemples montrent que les femmes sont en mesure d'offrir un service qui répond à une demande du secteur et qu'elles peuvent se montrer entreprenantes. D'autres fois, elles offrent un service plus spécialisé. Dans les années 1940, le logement situé au 2047 boulevard Gouin Est sert de local à un magasin de lingerie tenu par Germaine Carmel¹⁰. C'est donc dire que malgré leur présence en nombre restreint, les femmes colorent clairement, par les commerces qu'elles tiennent, le paysage du Sault-au-Récollet du début du siècle.

¹ Cet article est tiré de : Andréa Shaulis, Les femmes et leurs rapports à la propriété foncière au Sault-au-Récollet, 1900-1940 : Stratégie ou exception?, Mémoire de Maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2018, 104 p. Il s'agit de la référence principale de cet article. Nous n'indiquerons que les références différentes de celle-ci pour la suite.

² Les rôles d'évaluation sont généralement rédigés chaque année afin de faire l'inventaire des biens immobiliers d'une ville pour établir le montant des taxes municipales. Les actes translatifs, quant à eux, nous informent de changements de propriété d'un bien suite à une vente, une succession, une saisie, etc.

Place aux femmes... au début du 20e siècle au Sault-au-Récollet ¹

³ Roma Dauphin, La croissance de l'économie du Québec au 20e siècle, Institut de la statistique du Québec, Québec, 2002, p. 3.

⁴ Le pourcentage moyen de propriétaires au Sault-au-Récollet se répartit de façon suivante : 55,8% sont des hommes, 25,3% des femmes et 18,9% des propriétés sont la possession d'une compagnie ou d'une municipalité.

⁵ Chez les hommes, c'est seulement 50% d'entre eux qui se départissent de leur propriété dans les cinq premières années suivant l'acquisition.

⁶ Le lot correspond aujourd'hui aux adresses suivantes du boulevard Gouin Est : 1957, 1961, 1963, 1969, 1975 et 1977. On retrouve encore aujourd'hui ces adresses sur cette artère.

⁷ 1920, Archives de la Ville de Montréal (AVM), Feuilles de route, Quartier Ahuntsic-Bordeaux

⁸ 1930, AVM, Feuilles de route, Quartier Ahuntsic ; 1935, AVM, Feuilles de route, Quartier Ahuntsic; 1940, AVM, Feuilles de route, Quartier Ahuntsic.

⁹ 1935, AVM, Feuilles de route, Quartier Ahuntsic.

¹⁰ 1945-1946, AVM, Feuilles de route, Quartier Ahuntsic.

Les quatre stations Ahuntsic

Par Jacques Lebleu

1902 THE MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. SUMMER TIME TABLE Sault-au-Récollet.				
NORTHWARD.			Henderson Station Back River.	Ahuntsic.
Montreal, Corner Craig and St. Law.	Verville.	Ahuntsic.		
5 30 a.m.	6 15 a.m.	6 20 a.m.	5 30 a.m.	5 35 a.m.
6 00	6 45	6 50	6 00	6 05
6 30	7 15	7 20	7 00	7 05
7 00	7 45	7 50	7 30	7 35
			8 00	8 05

Horaires estivaux des tramways de la M. P. & I. R. Co. pour l'année 1902.
Archives de la STM. Dossier 52/3.1.6

« À quoi sert la toponymie ? À situer et à orienter, bien sûr. Mais encore ? Les toponymes (soit les noms de lieux) commémorent des événements et des légendes, témoignent de l'importance de personnages, rappellent le passé, soulignent la place de la religion, rendent compte de l'évolution du territoire. »¹

Il y a tout un programme dans le toponyme Ahuntsic. Ce nom évoque tout d'abord un personnage de légende associé à un peuple, bien qu'on puisse discuter duquel. À ce sujet, vous pouvez lire l'article de Karolanne Laurendeau-Goupil en page 5. Ahuntsic évoque ensuite un territoire qui a commencé par un hameau au pied du pont Viau pour devenir un quartier bien plus vaste et qui finalement, accolé à Cartierville, désigne aujourd'hui le cinquième arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal.

Son utilisation pour nommer successivement diverses stations de différentes générations de systèmes de transport sur rail témoigne à la fois des métamorphoses du territoire et des avancées technologiques. Si vous avez été étonné(e) d'apprendre par le titre qu'il y a eu à ce jour quatre stations portant ce nom, sachez qu'il a été sérieusement question d'une cinquième!

La SHAC, bulletin no 4, page 18



Station Ahuntsic.
Carte postale. International Fine Art Co. Ltd., entre 1942 et 1945.
BANQ Rosemont. Cote CP 045208 CON

Péloquin's corner

La municipalité de Village d'Ahuntsic est pratiquement née avec l'arrivée du tramway. C'est en juillet 1893 que la Montreal Park and Island Railway Co (M. P. & I. R.), qui détient des droits d'exploitation pour un réseau sur rail à l'extérieur du territoire de la Cité de Montréal, entreprend la construction d'une ligne vers le Sault-au-Récollet. Ces véhicules partent alors de l'avenue du Mont-Royal, aux portes de la municipalité de St-Louis-du Mile-End. Son service commence à ce qui est aujourd'hui la rue Jean-Talon. Une bonne partie de son trajet se fait à travers champs sur des emprises privées. La principale station de cette ligne est construite sur l'avenue Stanley Bagg (aujourd'hui Millen) pas très loin du pont Viau et à une courte distance des hôtels Péloquin et Marcotte et de l'auberge Lajeunesse. Quand le service commence en 1893, ce hameau fait alors toujours partie de la Paroisse du Sault-au-Récollet. À partir de ce point, la ligne bifurque vers l'est en direction du cœur du village.

La naissance d'Ahuntsic

Dans certains documents de l'époque il apparaît que la station est tout d'abord connue comme la « Péloquin' s station ». L'hôtel de Jean-Baptiste Péloquin jouit alors d'un grand prestige et certaines cartes désignent d'ailleurs ce qui est aujourd'hui l'intersection de Gouin et Lajeunesse comme « Péloquin' s corner ». M. Péloquin sera d'ailleurs un des principaux protagonistes de la création de la municipalité de Village d'Ahuntsic en 1897. Il est possible que le nom de la station ait changé dès ce moment. Un horaire de tramways daté de 1902 indique en effet déjà la destination « station Ahuntsic ». (voir l'illustration en page 18)

La M. P. & I. R. connaîtra de graves problèmes financiers qui la mèneront à sa perte au bout de quelques années seulement. Le service sera cependant repris par la Montreal Street Railway Company en 1901. Cette dernière sera ensuite amalgamée au sein de la Montreal Tramways Company au printemps de 1911. Cette société ouvrira les ateliers d'Youville dès l'automne de cette même année. Le service de passagers sur la ligne du Sault-au-Récollet sera profitable jusqu'à la fin de ses opérations en 1959. La station construite en bois servira jusqu'à cette date sans grands changements, mais sera démolie dès la fin des opérations et remplacée par un terminus d'autobus en béton, aluminium et verre en 1960.

La station du Canadien National

La seconde station Ahuntsic pour sa part entre en service vers 1944. C'est à cette époque qu'est construit le chemin de fer du Canadien National qui passe entre les rues Port-Royal et De Louvain. La station est localisée pour accommoder des voyageurs qui utilisent aussi le tramway. Une gare avec un



Site de la station du Canadien National.
Vue aérienne de 1947.
Source: Archives de Montréal



Station du Canadien National. Photo provenant de la page Facebook "Photos de gares". Photographe inconnu. Courtoisie de l'Association des modélistes ferroviaires de Montréal (AMFM)

stationnement est construite à l'ouest de la rue St-Hubert, au nord des voies. Elle se trouve à deux minutes de marche de l'avenue Millen, là où passe le tram. Ce sera une ligne de banlieue typique avec un service adéquat seulement aux heures de pointe entre Montréal-Nord et la Gare Centrale. Ce train sera populaire jusqu'à l'ouverture du métro. La plupart des clients préférant dès lors le métro. Il sera abandonné par le CN dès 1969 n'ayant plus de raison d'être. La station comportait un édifice modeste mais fonctionnel qui demeurerait encore en place au milieu des années soixante-dix.

La ligne de métro qui ne verra pas le jour

Des documents confidentiels du début des années soixante témoignent de discussions entre les autorités du CN, des autorités municipales et de la Commission de transport de Montréal pour adapter le tunnel sous le Mont-Royal afin d'y faire circuler un système de « transport rapide de type métro »². Des plans sont ébauchés pour construire une station plus spacieuse à quelques mètres de la station du CN. Ces pourparlers visaient la création de la ligne numéro trois du métro, aussi désignée comme ligne rouge. Son trajet prévoyait un bras ouest menant vers Cartierville et un bras est avec comme terminus l'avenue Papineau. Les discussions ne seront pas concluantes. Les décisions de prolonger la ligne orange de Crémazie jusqu'au boulevard Henri-Bourassa et de construire un métro roulant entièrement sur pneumatiques contribueront à l'abandon des études.

Via Rail

La troisième station Ahuntsic sera une bien modeste chose. Avec le triomphe sans partage de l'automobile pour les trajets interurbains, le Canadien National et le Canadien Pacifique manifestent le souhait de se départir entièrement du transport de passagers pour se consacrer au lucratif transport de marchandises. En 1977, le gouvernement Trudeau exauce leur vœu. Il « crée VIA Rail Canada, convaincu qu'une société d'État, dont la mission exclusive sera de regrouper et d'assurer toutes les liaisons intervilles de transport de personnes au Canada, pourra vraiment diminuer les coûts du rail voyageurs



Abri de l'arrêt de Via Rail, 2011.
Photo © Jacques Lebleu / SHAC

Les quatre stations Ahuntsic

et améliorer le service offert ».³ Celle-ci hérite de matériel roulant vétuste, mais les voies demeurent propriété du CN et du CP.

Le bâtiment de la station du CN au bout de la rue Durham est démoli à cette époque et remplacé par un modeste abri doté d'une toiture, mais ouvert à tout vent. Il n'y a plus de service urbain, mais il est toujours possible, quelques fois par semaine, de monter à bord d'un train à destination de Jonquière ou de Senneterre pour descendre à l'un des nombreux arrêts en chemin. En 2017, le service prévu à cet arrêt est aboli et l'arrêt transféré à la station Sauvé du réseau de la RTM. Le modeste abri alors couvert de graffitis disparaîtra définitivement.

RTM / EXO

La plus récente création de la série est la « Gare Ahuntsic » de la ligne de train de Montréal-Mascouche. Construite plus à l'ouest, mais toujours sur la même voie ferrée du CN, elle est située à l'est du boulevard de l'Acadie et jouxte le centre d'achat Marché Central. Sa grande particularité est d'être le point où se fait le changement de mode de traction des trains. Elle passe ici du diesel à une motorisation électrique pour les trains qui se dirigent vers le tunnel du Mont-Royal et inversement pour ceux qui dirigent vers Mascouche.

La station du Réseau de transport métropolitain (RTM) a été inaugurée en 2014 par l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Au terme d'une récente restructuration de la régie des transports en commun de la région métropolitaine, le réseau de trains de banlieue passe sous la gestion de l'ARTM en 2017. Ce service de train prend le nom EXO en mai 2018. Conséquemment, la station est maintenant sur la ligne nommée *exo Mascouche*.

Un avenir incertain

Dès 2020, les travaux de réaménagement du tunnel du Mont-Royal en vue de la création du Réseau Électrique Métropolitain (REM) bloqueront la route aux trains en provenance de Mascouche. La station Ahuntsic deviendra pour certains le terminus montréalais de la ligne vers Mascouche. « Il est probable qu'une grande partie de ses 2000 usagers, en pointe du matin, décident, dans les circonstances, de descendre à la gare Sauvé, pour emprunter eux aussi la ligne orange vers le centre-ville. [...] Il n'est pas possible, présentement, de déterminer combien de temps va durer cette situation transitoire pour les usagers du train de Mascouche, puisqu'on ne sait pas encore quand la gare de correspondance A40, où ce train de banlieue rejoindra le REM, sera mise en service. »⁴

Dans les circonstances, il est difficile de lui prévoir un grand avenir. Il y a tout de même une station Ahuntsic dans le paysage d'Ahuntsic depuis plus de 120 ans!

¹ Laferrière, Michèle, 14 avril 2017, La toponymie en toutes lettres dans Continuité, Le Soleil, en ligne <https://www.lesoleil.com/maison/la-toponymie-en-toutes-lettres-dans-continuite-edd9ac9aa7ba113558da29c2c0b02878> Consulté le 25 octobre 2018

² Archives de la Société de transport de Montréal. Dossier S6/4.2.2.7 2 documents sur le projet de ligne 3 du métro

³ Via Rail, s. d. L'étonnante histoire de VIA Rail (paragraphe Années 70), en ligne <https://www.viarail.ca/fr/a-propos-de-via/notre-entreprise/notre-historique/letonnante-histoire-de-via-rail> Consulté le 25 octobre 2018

⁴ Bisson, Bruno 13 avril 2018, Trains de Deux-Montagnes et Mascouche: l'accès au centre-ville bloqué dès 2020, La Presse, en ligne <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201804/13/01-5160874-trains-de-deux-montagnes-et-mascouche-lacces-au-centre-ville-bloque-des-2020.php> Consulté le 25 octobre 2018



Gare Ahuntsic du réseau EXO (RTM), octobre 2018. Photo © Jacques Lebleu / SHAC

L'école Sainte-Odile: au cœur du «nouveau Cartierville¹»

Par Geneviève M. Senécal
Historienne spécialisée en conservation
du patrimoine bâti

À Cartierville, l'école primaire Sainte-Odile est au cœur de l'identité du quartier depuis plus de 50 ans. Située sur la rue Dépatie, voisine de l'église et inscrite dans le parc du même nom, elle fait actuellement l'objet d'un important chantier de réfection et d'agrandissement. La hausse constante de la population d'âge préscolaire fait en sorte que le bâtiment est occupé au maximum de sa capacité depuis plusieurs années. Au terme de ces travaux, elle aura douze nouvelles classes, une bibliothèque scolaire ainsi que des locaux neufs pour le service de garde.

Dans le cadre de ce projet, le corps de bâtiment principal inauguré en 1963 est conservé. Il pourra toujours témoigner du développement urbain fulgurant de Cartierville au milieu du XXe siècle aux abords du ruisseau Raimbault, aujourd'hui canalisé. En effet, au cours des décennies 1950-1960, Cartierville change complètement de visage. Le hameau villageois devient, en l'espace de quelques années à peine, une banlieue. Cependant, même si les changements physiques du lieu s'opèrent en quelques années à peine, les phénomènes économiques, politiques et sociaux sous-jacents à cette transformation du paysage prennent racine à la fin du XIXe siècle.

Les premières tentatives d'urbanisation

À cette époque, Cartierville est un territoire essentiellement rural faisant partie de la paroisse de Saint-Laurent. Quelques commerçants et hôteliers sont installés au croisement des actuels boulevard Gouin et rue Lachapelle pour desservir les agriculteurs et autres voyageurs circulant entre l'île Jésus (Laval) et Montréal via le pont Lachapelle, ce dernier ayant été construit en 1834. De plus, depuis les années 1880, on voit apparaître ça et là les maisons de villégiature de l'élite montréalaise qui souhaite fuir les inconforts de la ville pour profiter de l'air pur de la campagne lors de la belle saison. Pour faciliter les déplacements, une ligne de tramway est mise en place en 1895.

Voyant cette nouvelle clientèle aisée affluer, certains hommes d'affaires prennent conscience que le vaste territoire non développé de Cartierville offre la possibilité de réaliser d'intéressants profits. Les plus importants d'entre eux sont Édouard Gohier, premier maire de Ville Saint-Laurent et Ludger Cousineau. Au début des années 1900, Cousineau fait tracer l'avenue Cartier, aujourd'hui la rue Filion, et subdiviser une partie de sa propriété en lots à bâtir. Quant à Gohier, il est responsable du projet «Bocage Bordeaux» qui crée et loti les actuelles rues Notre-Dame-des-Anges,

Fréchette, Du Bocage et l'avenue De La Miséricorde, ainsi que du projet «Bois de Plaisance» à l'emplacement de la rue Ranger. Ces initiatives amorcent subtilement l'urbanisation de Cartierville mais restent cependant attachées aux abords de l'actuel boulevard Gouin.

Le travail de cette première génération de spéculateurs mène néanmoins à un changement : la création de la municipalité de village de Cartierville en 1906². Une seconde génération de promoteurs immobiliers reprend cette idée d'urbaniser le territoire au cours des années 1910. Le 24 octobre 1912, la Daniel J. Mc A'Nulty Real Estate Company achète la quasi-totalité des terrains se trouvant approximativement entre les actuelles rues Filion et Saint-Évariste, les boulevards Gouin et Du Ruisseau (du côté de l'arrondissement Saint-Laurent) à la Compagnie des Boulevards de l'Isle de Montréal, l'entreprise de Gohier. En 1915, il fait tracer les rues du secteur et subdiviser les terrains en parcelles de 25 pieds de largeur, dimension standard dans les quartiers de Montréal qui se couvrent de plex au tournant du XXe siècle³. On voit ainsi naître les rues Andaraque, Iroquois, Grothé, Grant, Algonquin et Casson, ainsi que les avenues Cartier, Seneca, Arlac, Onéida, Loméron et Mohawk⁴.



Vincent, Arthur, arpenteur. Plan d'un terrain. Extension du Bocage Bordeaux. Situé à Cartierville. 1893, BANQ Vieux-Montréal, cote CA601,S171,SS1,SSS2,D3-10-78

L'école Sainte-Odile: au cœur du «nouveau Cartierville»

Ces tracés de rues restent cependant théoriques. Aucun développement d'importance ne survient suivant ce la. L'absence d'industries majeures pouvant fournir de l'emploi localement, causée par la très faible présence d'infrastructures de transport (trains et bateaux) ainsi que l'éloignement relatif du centre-ville pourraient expliquer pourquoi Cartierville ne devient pas une banlieue ouvrière comme on en voit apparaître ailleurs à Montréal. En 1924, Daniel J. Mc A'Nulty vend ses terrains à une autre compagnie immobilière. Malheureusement, elle fait face à la crise économique suivant le krach boursier d'octobre 1929. Se retrouvant éventuellement en défaut de paiement de la taxe foncière, ses terrains sont saisis par le shérif pour être vendus aux enchères. C'est la Ville de Montréal qui s'en porte acquéreuse.

La naissance du «nouveau Cartierville»

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Montréal fait face à une grande pénurie de logements. Celle-ci avait débuté durant le conflit, mais le retour des militaires ainsi que l'explosion démographique du milieu du siècle

aggravent le problème. Ce contexte particulier, couplé à la démocratisation de l'automobile qui modifie le rapport aux distances, est favorable à la naissance du «nouveau Cartierville». Étant devenues propriétaires d'environ 70% des lots cadastrés du secteur, les autorités municipales constatent en 1948, «qu'une grande demande de lots à bâtir leur est faite dans ce district.⁵» Voulant planifier le développement harmonieux du quartier, le Service d'urbanisme dirigé par Aimé Cousineau émet, en 1949, un plan directeur pour l'«aménagement du territoire borné par la rue de Salaberry, la rue Saint-Évariste, les boulevards Gouin et Persillier [De l'Acadie]» qui adresse des recommandations à son homologue des Services municipaux.

Le plan d'aménagement soumis contient deux propositions : la création d'un parc le long du ruisseau Raimbault et l'amélioration du réseau des artères de circulation. À propos de la première recommandation, on dit que «La création d'un parc public le long du ruisseau Raimbault, entre les rues Saint-Évariste et Filion, [...] offrirait un aspect pittoresque. Ses rives boisées

présentent des coins ombragés et des perspectives variées dont bénéficierait toute la zone domiciliaire projetée.» Déjà en 1947, l'ingénieur-surintendant J-A Gravel du Service des Travaux publics recommandait à son supérieur de réserver ces terrains pour des fins de parc⁶. La Ville, en tant que propriétaire, n'avait alors plus qu'à définir l'utilisation qu'elle voulait faire de ces terrains. En 1949, le Service de l'urbanisme préconise donc l'aménagement d'un parc sur ceux-ci. Cette recommandation est réalisée, en partie, mais seulement en 1963. Entre temps, les terrains non réservés se couvrent rapidement de maisons unifamiliales au cours des années 1950 alors que différents acteurs réclament à la Ville des espaces pour leurs projets ce qui retarde la mise en chantier du parc.

D'abord, le Conseil central des syndicats nationaux souhaite ériger des maisons sur le boulevard O'Brien, au nord de la rue De Salaberry, dans un projet de développement coopératif. L'état actuel des recherches ne permet pas de déterminer si on a accédé à leur demande. Néanmoins, on sait que quarante maisons sur le boulevard O'Brien ont été bâties par le Conseil central⁷. Ensuite, la nouvelle paroisse de Sainte-Odile, érigée canoniquement en 1953, va acheter à la Ville de Montréal l'espace requis pour construire son église et son presbytère. Puis, toujours en 1953, le Dr C.-A. Bourdon, officier spécial et chef des districts sanitaires suggère au directeur du Service de santé de la Ville de Montréal, le Dr Adélar Groulx, de demander à M. Claude Robillard, directeur du Service des parcs, s'il est possible de leur réserver une parcelle pour y ériger une clinique de consultation pour nourrissons et enfants d'âge préscolaire. En 1961, des crédits sont votés par le comité exécutif dans le but de bâtir un immeuble multifonctionnel comprenant ladite clinique, une caserne de pompiers, un poste de police et une bibliothèque. Cet immeuble est inauguré en 1964.



Vincent, Arthur, arpenteur. Partie du Quartier Ahuntsic-Bordeaux anciennement Cartierville, 1917, BAnQ, Vieux-Montréal, cote CA601, S171, SS1, SSS2, D3-6-67

Cependant, il ne compte ni clinique, ni poste de police. De plus, il se trouve sur la rue De Salaberry, à l'angle de la rue Filion, face au parc Sainte-Odile et non pas dans ce dernier⁸. Finalement, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), l'ancêtre de la Commission scolaire de Montréal, soumet aux autorités municipales la nécessité d'implanter une école pour desservir les résidents de ce «nouveau» Cartierville.

L'école Sainte-Odile

L'idée de faire un projet commun de parc-école rallie tous les intervenants. Une convention est rédigée entre les deux parties en octobre 1960. D'une part, la Ville de Montréal fournit les terrains nécessaires à la construction de l'école et entretient la cour d'école où elle peut aménager une patinoire. D'autre part, la CECM achète les quelques rares parcelles manquantes n'appartenant pas à la ville pour consolider la propriété du parc et s'engage à prévoir des locaux exclusivement dédiés à la municipalité donnant sur la cour. Parmi les locaux exigés, on mentionne des vestiaires, des salles de toilettes et un local d'entreposage pour les équipements d'entretien de la patinoire. De plus, ils

doivent être accessibles en dehors des heures scolaires régulières. La CECM choisit l'architecte Jean-A. Gélinas pour concevoir l'immeuble et l'école est érigée en 1962.

Depuis 1960, cette convention entre les autorités municipales et scolaires a été reconduite, avec quelques modifications. La patinoire n'existe plus depuis des dizaines d'années, le service de garde de l'école occupe une partie des locaux autrefois exclusifs à la Ville. Le projet d'agrandissement en cours commandant le démantèlement desdits locaux, les deux parties se sont à nouveau assises ensemble pour signer une nouvelle entente, qui, nous le souhaitons, sera aussi fructueuse pour Cartierville que la première, signée il y a plus d'un demi-siècle. À la rentrée 2019-2020, l'école Sainte-Odile, avec sa nouvelle allure, entrera dans la seconde phase de sa vie, devenant un édifice scolaire du XXI^e siècle au cœur du quartier sexagénaire qui l'a vue naître.

¹ Cette appellation du territoire se trouvant approximativement dans les limites de la paroisse Sainte-Odile n'est pas officielle. L'auteure s'est inspirée d'une série de photographies se trouvant aux archives de la Ville de Montréal intitulée «Inondation du nouveau Cartierville», datée du 22 novembre 1954.

² Le 21 décembre 1912, le village de Cartierville change de statut pour devenir une ville. Le territoire est ensuite annexé à Montréal le 22 décembre 1916.

³ Réjean Legault, «Architecture et forme urbaine : L'exemple du triplex à Montréal de 1870 à 1914», *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, vol. 18, n°1, juin 1989, p. 4.

⁴ Ces toponymes ne seront jamais utilisés. Il s'agit respectivement des rues Jean-Massé, Guertin, Dépatie, Lavigne, du boulevard Saint-Germain, des rues Saint-Évariste, Filion, Forbes, De Salaberry, Louisbourg, Dudemaine, De La Paix et Cléroux.

⁵ Lettre d'Aimé Cousineau, directeur du Service d'Urbanisme à Louis Lapointe, directeur des Services municipaux, «Plan directeur – Aménagement du territoire borné par la rue de Salaberry, la rue Saint-Évariste, les boulevards Gouin et Persillier», 16 juin 1949. Archives de la Ville de Montréal, fonds VM004 Service des travaux publics et de l'environnement, série 3 Parcs du quartier Ahuntsic, chemise 31- Sainte-Odile, parc – no 2050. – 1948-1955. Cote CA M001 VM004-03.

⁶ Lettre de J.-A. Gravel, ingénieur-surintendant à H.-A. Gibeau, directeur, Service des travaux publics, «Réserves de terrains à établir dans le quartier Ahuntsic», 21 janvier 1947. Archives de la Ville de Montréal, fonds VM004 Service des travaux publics et de l'environnement, série 3 Parcs du quartier Ahuntsic, chemise 31- Sainte-Odile, parc – no 2050. – 1948-1955. Cote CA M001 VM004-03.

⁷ Jean-Pierre Collin, *La cité coopérative canadienne-française : Saint-Léonard-de-Port-Maurice, 1955-1963*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1986, p. 70.

⁸ Il se trouve au 4170-4180, rue De Salaberry.



Reproduction d'une esquisse illustrant une vue générale de la façade de l'école réalisée par l'architecte Jean A. Gélinas, juin 1961. Archives de Montréal. M001 VM105-Y-1-D0893

Extrait des « Secrets d'histoire à l'église du Sault-au-Récollet »

Par Patrick Goulet

Marguillier de la paroisse

La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie

Photos de Léo Lavergne

L'église de La Visitation du Sault-au-Récollet est la plus ancienne église sur l'Île de Montréal. Sa construction, qui remonte à 1751, constitue un rare et précieux vestige de la Nouvelle-France. Elle fut témoin de l'évolution de la société. À l'ombre de ses pierres, on trouve moult trésors de faits vécus. Découvrons ensemble la quiétude de quelques faits de vie pour l'année 1821 avec le « garde-chien », le sculpteur David Fleury David, une liste de menus articles, et les premiers balbutiements de la scolarisation.

1821: Deux connétables « garde-chien » pour le bon ordre dans l'église

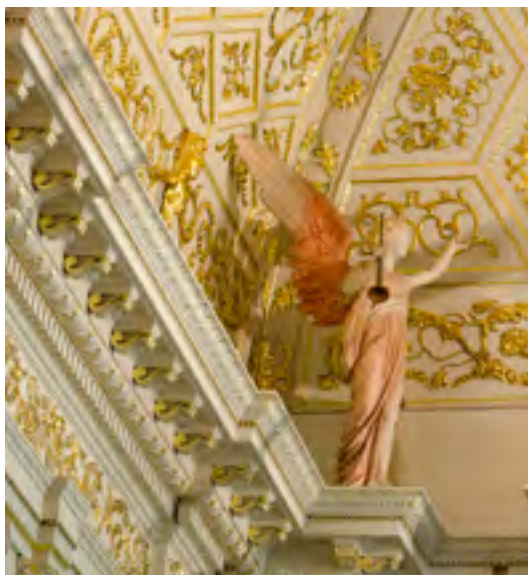
Un acte de la « Cour de Session de Semaine de la paix » signé à Montréal par le juge Delisle le mardi 26 juin 1821 stipule que le magistrat vient de recevoir devant lui les serments de deux connétables pour l'église de La Visitation. Il s'agit de Luc Brion dit Lapierre et de Jean-Baptiste Jubinville, tous deux habitants de la paroisse du Sault-au-Récollet dans le district de Montréal. Le connétable appelé communément garde-chien ou vire-chien est chargé du bon ordre dans et autour de l'église. Il intervient particulièrement aux portes d'entrée où il prévient les débordements et les comportements disgracieux, impose le silence propre au lieu saint et agit aussi comme placier pour ceux qui ne contribuent pas à la rente de bancs. Il empêche finalement les chiens d'entrer dans l'église, car ceux-ci tentent parfois d'y rejoindre leur maître. Cette dernière responsabilité vaut au connétable le surnom de « garde chien »

ou « vire-chien ». Le connétable est revêtu d'une toge de cérémonie et tient en main une masse honorifique qui lui sert à pointer en direction des places disponibles pour indiquer aux fidèles où s'asseoir.

La nomination de deux connétables au lieu d'un seul permettra une alternance dans leur présence et un apport commun lors d'événements majeurs. Le document légal explique que nos deux nouveaux « notables » pourront aussi aider et assister les marguilliers en charges ou officier dans l'exécution des devoirs qui leurs sont imposés. Le connétable possède son propre banc qui est situé tout près de l'entrée de l'église afin de faciliter son travail.

On demande au sculpteur David Fleury David (circa 1820) dans un document non daté mais annexé à son contrat notarié (1816) de sculpter un nouveau banc pour le garde-chien: « refaire un banc de connétable ». Demeurons près de l'entrée de l'église pour constater que l'annexe en question vient rappeler d'autres obligations imposées à notre sculpteur : « poser un vitreau de plomb doré à la grande porte à panneaux » (vitrail au-dessus de la porte principale) et « de refaire d'autres bancs pour le jubé, attendu que ceux qui y ont été faits ne sont pas recevables; de les enjoliver et de les peindre, et dorer la corniche du jubé ». On peut encore aujourd'hui apprécier le travail grandiose de sculpture sur bois à la voûte et au mur de l'église. La toponymie de la rue « Fleury » et de la promenade du même nom perpétue le souvenir de notre personnage historique. En plus d'œuvrer à l'ornementation de l'église de 1816 à 1831, M. Fleury David fut aussi maître-chantre lors des offices religieux et même capitaine de milice dès 1822.





Une liste de « menus articles » inusités

Le dernier item répertorié aux dépenses de l'année 1821 s'intitule: « menus articles » totalisant une somme de 476 livres. S'ensuit la nomenclature d'objets variés. On remarquera entre parenthèses quelques explications ici ajoutées. « Une verge de taffetas, une clochette, une étole rouge, ruban, toile et corbeille pour distribuer le pain bénit, deux sièges, panier, petit banc, ustensil de fer blanc, blanchissoir (balai pour blanchir à la chaux), décrottoir (lame métallique dentelée vissée au bas du mur extérieur pour se nettoyer les semelles avant d'entrer dans l'église. On l'appellera 25 ans plus tard : « gratte-pied »), robes, de la chaux, crochet, aromates, deux couronnes, cordons de soie, clef d'argent pour la custode (clé pour petit boîtier servant à porter la communion à un malade), extrait de la nomination de deux connétables, raccommodage d'un banc, achat d'une robe de bedeau, garniture de bouquet, ficelle, façon d'aube (confection d'aube), quatre petits livres de chant, boîte de carton, petit drap mortuaire, trois cordes de bois de chauffage, vitres, raccommodage d'un goupillon (pour l'aspersion de l'eau bénite), registre et épingle ».

Alphabétisation - La première « école » dans la salle multifonctionnelle des habitants

C'est une dizaine d'années avant la fondation de la première véritable école (1831) construite sur les terres de la Fabrique à l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Fort-Lorette que nous assistons aux débuts de la scolarisation. L'analphabétisme est alors endémique. Le curé Huot devient en 1821 le premier « maître d'école ». Cette initiative survient trois ans avant que le gouvernement du Bas-Canada adopte la loi sur les écoles de Fabrique (1824). Le curé ne se contentera plus seulement de donner des leçons de catéchisme comme il le faisait déjà. Il est grandement temps d'apprendre à lire, écrire, compter, etc... Cette première école s'installe dans la salle publique des habitants située dans l'ancien presbytère construit en 1788 sur l'emplacement de la maison curiale actuelle. Cette salle est séparée du reste de la résidence presbytérale et comporte une porte extérieure qui lui est propre. Il est prévu d'installer des panneaux séparateurs pour délimiter l'espace de la classe des autres activités paroissiales. Voyons l'acte de nos archives sur ce sujet.

« Le vingt-sept septembre mil huit cent vingt un, les paroissiens du Sault-au-Récollet s'étant rassemblés en la salle publique des habitants, en conséquence d'une annonce faite au prône, au son de la cloche et à l'issue de la messe paroissiale ont convenu unanimement de laisser faire l'école dans la dite salle cette année et les suivantes au bon plaisir du curé de cette paroisse, sous la direction duquel sera ladite école, et en conséquence ont les dits paroissiens permis qu'on partage la dite salle par le moyen des clouaisons (cloisons) pour cette fin, lesquelles clouaisons et autres choses nécessaires pourront être faites par ceux de cette paroisse qui désirent encourager l'école susdite. Quant à ceux qui enverront des enfants à cette école, ils s'abonneront avec le curé de cette paroisse, pour ce qui devra être fourni pour chacun de ces enfants. En foi de quoi plusieurs paroissiens ont, ne sachant écrire, fait leur marque ordinaire. Lecture faite ».

Voici trois signatures des rares personnes « lettrées » de l'époque: **Charles Giroux** (capitaine de milice), **David Fleury David** (sculpteur) et **F.M. Huot** p.c. (prêtre-curé)

Le patrimoine: c'est naturel!

Par Melissa Greene

du Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)

Saviez-vous que le nord de Montréal abrite la forêt la plus ancienne de l'île? Qu'on peut y observer des dizaines d'espèces d'oiseaux, des mammifères de toutes les tailles, des reptiles et qu'on peut y pêcher plusieurs espèces de poissons? Partez à la découverte de la nature, à quelques pas de chez-vous : à pied, en vélo ou même à bord d'une embarcation!



Photo 1 : Carya cordiforme, feuillage (crédit photo : Wikimedia Commons, utilisateur : MPF)

La région de Montréal, en plein sud du Québec, fait partie de la zone de la forêt tempérée où l'on retrouve surtout des érablières à caryers cordiformes. Principalement constituées d'érables et de caryers (photo 1), ces forêts peuvent également abriter des hêtres, des bouleaux blancs et diverses espèces de conifères. Bien que plusieurs boisés et parcs d'aujourd'hui soient peuplés d'espèces ornementales et que d'autres aient servi de terres à bois dans le passé, quelques forêts sont encore très vieilles et conservent leurs caractéristiques d'origines. Par exemple, le parc-nature du Bois-de-Saraguay, situé à l'extrême ouest de Cartierville, est la forêt la mieux préservée de l'île de Montréal. Elle contient des arbres centenaires et des espèces à statut particulier telles que les érables noirs et la matteucie fougère-à-l'autruche, seule espèce de fougère comestible. Cette forêt fait d'ailleurs partie du Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec en tant

qu'arrondissement naturel, un statut qui témoigne de l'importance de son paysage humanisé et de son patrimoine historique. Il est fort agréable de s'y promener pour y observer les fleurs printanières en mai ou les ravissantes couleurs d'automne qu'offrent les feuillus.

Vivant sur l'île, la faune et la flore de Montréal profitent également des avantages qu'amène la vie en bordure d'un cours d'eau. La rivière des Prairies amène dans la région des petites zones humides qui accueillent des dizaines d'espèces propres aux milieux aquatiques en plus des espèces forestières qui viennent s'y nourrir. Ainsi, il n'est pas rare d'observer des quenouilles, des nénuphars jaunes, des grands hérons, des tortues (photo 2), différents canards barboteurs (photo 3), des loutres de rivière ou un esturgeon jaune sauter hors de l'eau!

Si vous êtes curieux ou curieuse d'observer la faune et la flore de votre quartier, quelques astuces s'offrent à vous. D'abord, multipliez

vos chances d'observer la faune dans son milieu naturel en faisant des promenades à différents moments de la journée. Ensuite, prenez des pauses de plusieurs minutes dans des endroits peu achalandés : cela vous permettra peut-être quelques observations intéressantes! Finalement, profitez de vos pauses pour fermer les yeux un instant : vos oreilles vous guideront peut-être vers votre meilleure observation de la journée!

Si vous êtes novice et que vous souhaitez être guidé(e) à travers un sentier, GUEPE, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a mis en ligne une série d'audioguides pour découvrir les parcs en bordure de la rivière des Prairies. À Ahuntsic-Cartierville, il est possible de découvrir un sentier du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, du parc-nature du Bois-de-Liesse ainsi que l'Île Perry au parc de la Merci. Vous pouvez télécharger les capsules au www.projetletour.ca

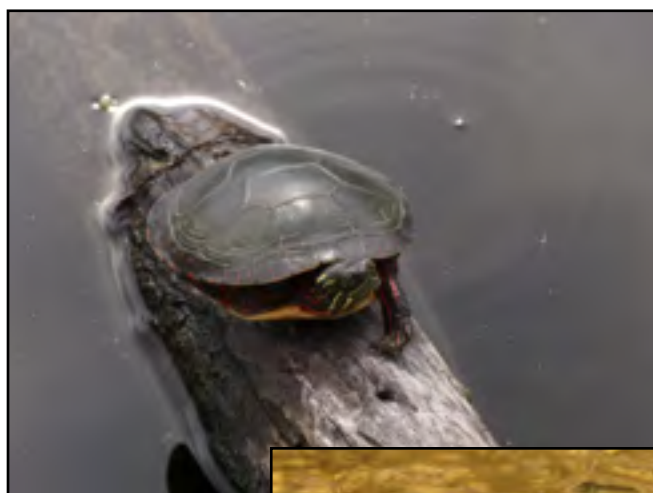


Photo 2 : Tortue peinte (crédit photo : Claude Roy)

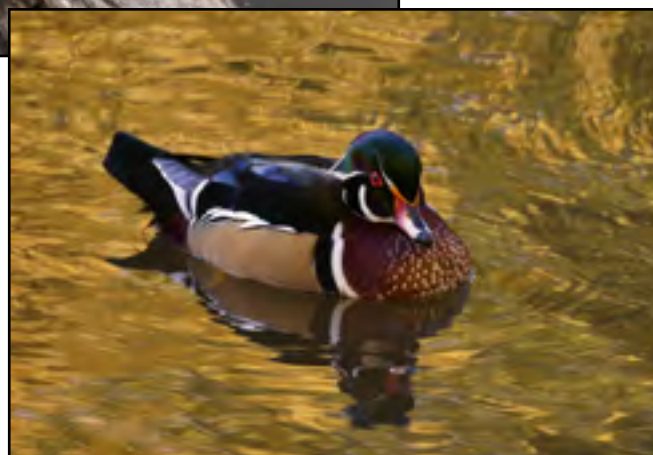


Photo 3 : Canard branchu, mâle (crédit photo : Claude Roy)

Le saviez-vous?

Par Jean Poitras

Comité recherche et archives, SHAC

1942 : la Deuxième Guerre mondiale fait rage. Montréal est alors un important centre de production de fournitures militaires et les usines tournent à plein régime, certaines sur trois quarts de travail.

Le Contrôleur des Transport du gouvernement fédéral ordonne à la Montreal Tramway Company de tout mettre en œuvre pour assurer le transport des ouvriers entre leur domicile et les usines et vice-versa. Pour satisfaire à la demande, la MTC doit donc remettre en service des vieux trams remisés depuis des années.

Parmi les nombreuses lignes alors en service à Montréal, celle du circuit #24 « St-Denis », part du terminus Craig au centre-ville, suit la rue Saint-Antoine (alors Craig), puis bifurque vers le nord en suivant la rue Saint-Denis. Arrivé au boulevard Crémazie, le tram tourne vers l'est jusqu'à l'avenue Millen (originellement Stanley-Bagg), vire vers le nord et suit celle-ci en passant sous le viaduc du chemin de fer, et descend la côte de ce qui est aujourd'hui le Parc Ahuntsic. Arrivé sur Henri-Bourassa (alors Perras à l'est de Millen), le tram tourne une autre fois vers l'est jusqu'à son terminus sur J.J. Gagnier (alors Émile) près du boulevard Saint-Michel. De là, il exécute une boucle et reprend le trajet en sens inverse.

Une autre ligne, le tram #40 « Montréal-Nord », part de son terminus ouest au même endroit pour se diriger vers l'est dans l'axe du boulevard Henri-Bourassa (alors Perras), jusqu'à la rue Pigeon où il bifurque vers le nord jusqu'à Gouin. De là, un virage en triangle permet au tram de reprendre le chemin vers Ahuntsic.

Un dénommé Benjamin Lesage, qui possédait une terre à l'endroit où les deux lignes de tram se rejoignaient, a l'idée d'augmenter son revenu en y ouvrant un casse-croûte. Le succès est immédiat; Patates Frites Lesage était né!

Imaginez des travailleurs fatigués et affamés revenant de l'usine, les narines titillées par le fumet de frites et de hot-dogs! Il n'en fallait pas plus pour que le casse-croûte Lesage soit achalandé. Des mauvaises langues vous diront que Benjamin Lesage s'était mis de connivence avec certains contrôleurs pour que ceux-ci retardent un peu le départ de leur tram, le temps que les passagers puissent enfiler un hot-dog, mais cela n'est peut-être que médisances ou légendes.

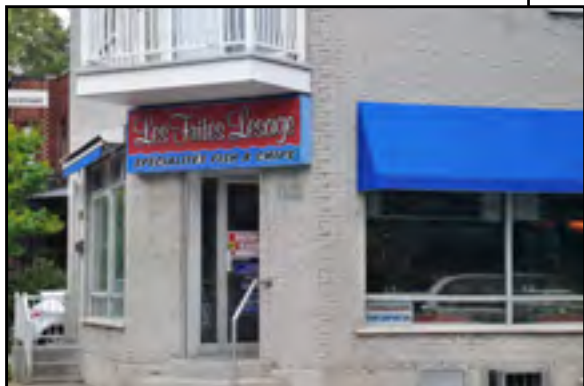
Ce qui n'est pas légende par contre, c'est que le commerce d'abord installé du côté sud, au 2910 boulevard Perras, déménagea vers la fin des années 1940 sur le côté nord de Perras au 2855, là où il subsistera jusqu'à sa démolition à l'automne 2017. Fort de son succès, M. Lesage ouvrit deux autres casse-croûte,

un situé rue Millen près du terminus d'autobus (et anciennement de tramways), et l'autre rue de Lorimier au coin de Gouin.

De celui de la rue Millen, fermé depuis plusieurs années et remplacé par un autre commerce, il ne subsiste qu'une affiche délavée indiquant que l'espace de stationnement au côté de la bâtisse est réservé à la clientèle. Le casse-croûte Gouin-de Lorimier fonctionne toujours sous la dénomination Frites Lesage bien qu'il ne soit plus propriété de la famille Lesage.



Comme dit plus haut, l'emplacement situé sur Henri-Bourassa a fermé ses portes après que le dernier propriétaire eût changé la raison sociale pour Coq Lesage et peint la devanture d'un brun discutable. Il a été démoli pour faire place, eh oui, à des appartements en copropriété.



Photographies couleur des établissements Lesage
© Jean Poitras.

Sur les voies de la MTC le long de l'avenue Millen, un tramway de la ligne 24 à l'arrêt sous le chemin de fer du CN (entre 1944 et 1959).
Photographie inconnu, collection de M. Jean Poitras.





Magasin général L. Latendresse (1910)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Collection Félix-Barrière. Cote P748 S1, P2693

Le magnifique immeuble sur cette photo a été construit au tout début du XXe siècle à l'angle nord-est de ce qui est aujourd'hui l'intersection de la rue Lajeunesse et du boulevard Gouin Est. Son propriétaire était Louis Latendresse. Boucher de son métier, il a aussi été membre du conseil de la municipalité de village d'Ahuntsic.

Selon la planche # 1277 des plans d'assurance-incendie de Montréal de Charles E. Goad pour l'année 1914, l'immeuble abritait entre autres commerces, une buanderie chinoise, le bureau de poste, un commerce de liqueurs et une salle de réception. Cette propriété et celles de son voisinage seront expropriées en vue de l'aménagement d'un parc dans le cadre du projet « Promenade Gouin » vers les années soixante et démolies avant la fin de cette décennie.

Louis Latendresse était le gendre de l'aubergiste Narcisse Lajeunesse dont l'établissement occupait un lot au nord-ouest de ce même coin de rue. La rue Lajeunesse est ainsi nommée aujourd'hui en mémoire de son beau-père.

Devenez membres!

Recevez ainsi notre bulletin
et demeurez au courant de toutes nos activités

<http://www.lashac.com/devenir-membre.html>
www.lashac.com

<https://www.facebook.com/societehistoireAC>

